



HAL
open science

Organisation de l'information et stratégie à l'écrit dans le locked-in syndrome

Claire Boilley

► **To cite this version:**

Claire Boilley. Organisation de l'information et stratégie à l'écrit dans le locked-in syndrome. Linguistique. 2015. dumas-01191670

HAL Id: dumas-01191670

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01191670>

Submitted on 2 Sep 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL
open science

Organisation de l'information et stratégie à l'écrit dans le locked-in syndrome

Claire Boilley

► **To cite this version:**

Claire Boilley. Organisation de l'information et stratégie à l'écrit dans le locked-in syndrome. Linguistique. 2015. dumas-01191670

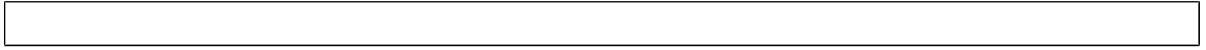
HAL Id: dumas-01191670

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01191670>

Submitted on 2 Sep 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





Organisation de l'information et stratégie à l'écrit dans le locked-in syndrome

**BOILLEY
Claire**

Sous la direction de GAYRAUD FRÉDÉRIQUE
IMBERT CAROLINE

Laboratoire : Dynamique Du Langage

UFR LLASIC
Département Sciences Du Langage

Mémoire de master 1 recherche - 21 crédits

Spécialité linguistique

Année universitaire 2014-2015



Déclaration anti-plagiat
Document à scanner après signature
et à intégrer au mémoire électronique

DÉCLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NOM : BOILLEY.....

PRENOM : CLAIRE.....

DATE : 19/06/2015.....

SIGNATURE :



Sommaire

Introduction.....	6
Partie 1 : Locked-in syndrome, écriture, et cognition.....	8
CHAPITRE 1. INTRODUCTION.....	9
CHAPITRE 2. UNE AFFECTION NEUROLOGIQUE GRAVE.....	9
1. SYMPTÔMES.....	9
2. ÉTIOLOGIES ET ESPÉRANCE DE VIE.....	10
3. COMMUNICATION.....	11
CHAPITRE 3. MODÈLES DE PRODUCTION ÉCRITE.....	13
1. LE MODÈLE PRINCEPS DE FLOWER ET HAYES (1980, 1981).....	13
2. KELLOGG ET LA MÉMOIRE DE TRAVAIL.....	14
3. HAUT NIVEAU, BAS NIVEAU.....	15
CHAPITRE 4. ORGANISATION DE L'INFORMATION.....	16
1. INTÉGRATION, FRAGMENTATION : L'ORAL ET L'ÉCRIT.....	16
2. DISLOCATION ET CLIVÉES.....	17
3. LES PHRASES AVERBALES.....	21
Partie 2 - Étude de cas et méthodologie.....	23
CHAPITRE 4. LA PATIENTE.....	24
1. HISTORIQUE.....	24
2. COMMUNICATION.....	24
3. ÉVALUATION NEUROPSYCHOLOGIQUE.....	25
CHAPITRE 5. MÉTHODOLOGIE.....	27
1. PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	27
2. SUJET LÉGER.....	28
3. INTÉGRATION DE L'INFORMATION.....	29
4. AVERBALES ET ELLIPSES.....	31
Partie 3 - Résultats.....	34
CHAPITRE 7. SUJET LÉGER.....	35
CHAPITRE 8. INTÉGRATION / FRAGMENTATION DE L'INFORMATION.....	37
1. ÉPITHÈTES / ATTRIBUTS.....	37
2. DISLOCATIONS ET CLIVÉES.....	38
CHAPITRE 9. AVERBALES ET ELLIPSES.....	42
Partie 4 - Discussion.....	46
CHAPITRE 10. LIMITES MATÉRIELLES.....	47
CHAPITRE 11. IMPLICATION VS DÉTACHEMENT.....	48
CHAPITRE 12. ATTENTES LIÉES AU GENRE.....	51
CHAPITRE 13. ORGANISATION DIALOGIQUE.....	55
Conclusion.....	58

Introduction

S'exprimer par le langage requiert une exécution motrice, généralement par le biais des organes phonateurs et des articulateurs pour l'oral, et du membre supérieur, notamment de la main, pour l'écrit. Mais en cas de pathologie lourde, il arrive que ces effecteurs ne soient plus mobilisables. Le locked-in syndrome (LIS) est une de ces pathologies, provoquant une paralysie quasi-totale du corps, à l'exception le plus souvent du mouvement horizontal des yeux. Des moyens de communication alternatifs et augmentatifs (MCAA) sont alors nécessaires pour permettre au patient de s'exprimer, reposant sur toute forme de mobilité préservée. L'effort requis pour l'appropriation et l'utilisation de ces moyens inhabituels pose alors la question de leur éventuelle influence sur le message : écrit-on de la même manière lorsque remplir une page prend dix minutes ou dix heures ? Par ailleurs, il n'est pas exclu que le LIS s'accompagne de déficits cognitifs, pouvant eux aussi affecter l'expression langagière. Étant donnée l'importance primordiale de la communication pour éviter l'isolement et la souffrance psychique et physique, il est d'intérêt d'examiner comment un patient LIS peut s'adapter à sa condition et satisfaire au mieux son besoin d'expression.

Ce travail fait suite à celui de Gayraud (2014) portant sur une patiente, F.G., atteinte d'un LIS depuis 1984 et ayant écrit, grâce à un dispositif adapté, de nombreuses lettres à ses soignants et à ses proches. L'analyse linguistique de ces lettres sur 20 ans montre un maintien voire une amélioration de l'expression dans différents aspects : orthographiques (baisse de la fréquence des erreurs), lexical (complexification et diversification), syntaxique (augmentation de l'utilisation de subordonnées non-fléchies, réputées complexes cognitivement). Et cela alors même que l'emploi du dispositif est fastidieux - la patiente dit écrire six lignes par heure en moyenne - et qu'un scanner cérébral a révélé chez elle, en 2014, une atrophie de zones frontales où siègent des fonctions cognitives habituellement impliquées dans la production langagière. Or, dans un cadre psycholinguistique, nous partons du principe que les ressources cognitives nécessaires à l'écriture sont limitées chez le sujet scripteur. En particulier, il a été montré que si la phase d'exécution motrice (les gestes d'écriture), habituellement automatisée chez l'adulte, requiert soudain plus de ressources, comme c'est le cas ici, alors la phase mentale d'élaboration du texte peut en pâtir et des erreurs risquent de survenir. Il semble donc que

des stratégies d'économie et/ou d'allocation des ressources doivent être mises en place, et la performance de F.G. laisse à penser que c'est effectivement ce qu'elle a fait au cours de ces trente années d'écriture. Dans l'espoir de mieux comprendre la nature et l'évolution de ces stratégies, nous poursuivons le travail d'analyse des lettres, en nous focalisant sur certains indices syntaxiques que nous pensons révélateurs de choix réalisés par la patiente en termes d'organisation de l'information.

Nous procéderons dans un premier temps à quelques rappels théoriques concernant le locked-in syndrome et ses conséquences sur la communication, ainsi que sur les opérations cognitives requises dans la production de texte, avec un intérêt particulier pour l'intégration de l'information. Notre méthodologie sera ensuite exposée, puis nous analyserons et discuterons les résultats, en nous demandant notamment si les choix effectués par la patiente ne peuvent pas être interprétés selon des approches complémentaires à celle de la cognition.

Partie 1 : Locked-in syndrome, écriture, et cognition

Chapitre 1. Introduction

Le locked-in syndrome (LIS) n'est pas un trouble anodin, mais un événement qui entraîne des bouleversements dans la vie du patient et de son entourage, notamment en termes de communication. Nous cherchons à comprendre quelles difficultés sont causées par cette condition, quelles compensations peuvent être mises en place par le patient et l'entourage, quelles sont les difficultés et spécificités de ces alternatives mêmes et comment se les approprier pour mieux les dépasser. À ces fins, nous devons d'abord faire le point sur les connaissances relatives au LIS aujourd'hui. Comme la plupart des moyens de communication alternatifs mis en place dans le LIS passent par l'écrit - ce qui est le cas pour notre patiente -, nous passerons ensuite en revue quelques modèles cognitifs de production de texte qui mettent en lumière les ressources cognitives mises en œuvre lors de cette activité, notamment la mémoire de travail. Enfin, comme nous nous intéressons à des aspects syntaxiques spécifiquement, nous aborderons une définition de la complexité syntaxique, en nous posant là encore la question des ressources cognitives déployées dans son traitement. Ces bases posées, nous pourrions expliciter notre problématique de recherche.

Chapitre 2. Une affection neurologique grave

Le locked-in syndrome entraîne chez les patients des déficits importants qui portent atteinte à leur autonomie. La prise en compte des capacités préservées est cruciale pour proposer à ces patients des aides et des aménagements de l'environnement qui permettent de restaurer une partie de cette autonomie, notamment en matière de communication.

1. Symptômes

Le locked-in syndrome (LIS), syndrome de dé-efférentation motrice, ou encore syndrome d'enfermement, est un état décrit par Plum et Posner comme l'association d'une quadriplégie et d'une anarthrie alors que la conscience du sujet est préservée (Plum et Posner, 1982). Le patient se trouve donc comme enfermé dans son corps, qui ne répond plus aux commandes de mouvements volontaires, sauf, souvent, en ce qui concerne les mouvements verticaux des yeux et l'ouverture – fermeture des paupières. On relève trois formes de LIS, selon une classification proposée par Bauer (1979) : classique, incomplet, et total. La forme classique correspond au tableau de quadriplégie et anarthrie avec

communication possible par les mouvements verticaux des yeux et le clignement des paupières ; dans la forme incomplète, le patient conserve quelques capacités motrices en plus de celles présentes dans la forme classique ; enfin, le LIS total correspond à une absence complète de mouvements volontaires, aucune communication n'étant alors possible.

Les recherches divergent quant à la préservation ou non des capacités cognitives dans les cas de LIS. Certaines études, comme celle de Schnackers et al (2008), font état de capacités préservées un an après la lésion. D'autres, notamment celle de Rousseaux et al (2009) mettent en évidence des atteintes : des différences significatives de scores auraient été obtenues par rapport à des sujets contrôles dans des tâches – adaptées au handicap moteur - de reconnaissance auditive, de compréhension orale de phrases complexes, de mémoire visuo-spatiale, de calcul mental et de résolution de problème. Garrard et al (2002) ont étudié sept cas de patients présentant une lésion isolée du tronc cérébral, et trouvé que tous présentaient un déficit dans au moins un domaine de la cognition. Leon-Carrion et al (2002) ont interrogé 44 patients français, et relèvent que 8 d'entre eux se plaignent de problèmes de mémoire, et 6 de déficit attentionnel.

2. Étiologies et espérance de vie

Le LIS est le plus souvent dû à un Accident Vasculaire Cérébral (AVC) ischémique, entraînant des lésions bilatérales de la partie ventrale de la protubérance, ou pont, dans le tronc cérébral (Beaudoin et De Serres, 2010) (voir image 1). D'autres étiologies plus rares incluent les hémorragies de cette même région cérébrale, notamment dans un contexte d'hypertension ; les traumatismes crâniens, une infection cérébrale comme une encéphalite virale, ou encore, comme c'est le cas ici, une manipulation des vertèbres cervicales. La destruction des voies corticospinales due à la lésion est responsable de la paralysie des quatre membres, tandis que l'atteinte des nerfs crâniens inférieurs cause des troubles moteurs au niveau du visage et de la respiration : trouble de la motricité oculaire, diplégie faciale, anarthrie, dysphagie, paralysie de la langue, aphonie, insuffisance respiratoire.

[S.76]

Les nerfs crâniens et le Tronc cérébral

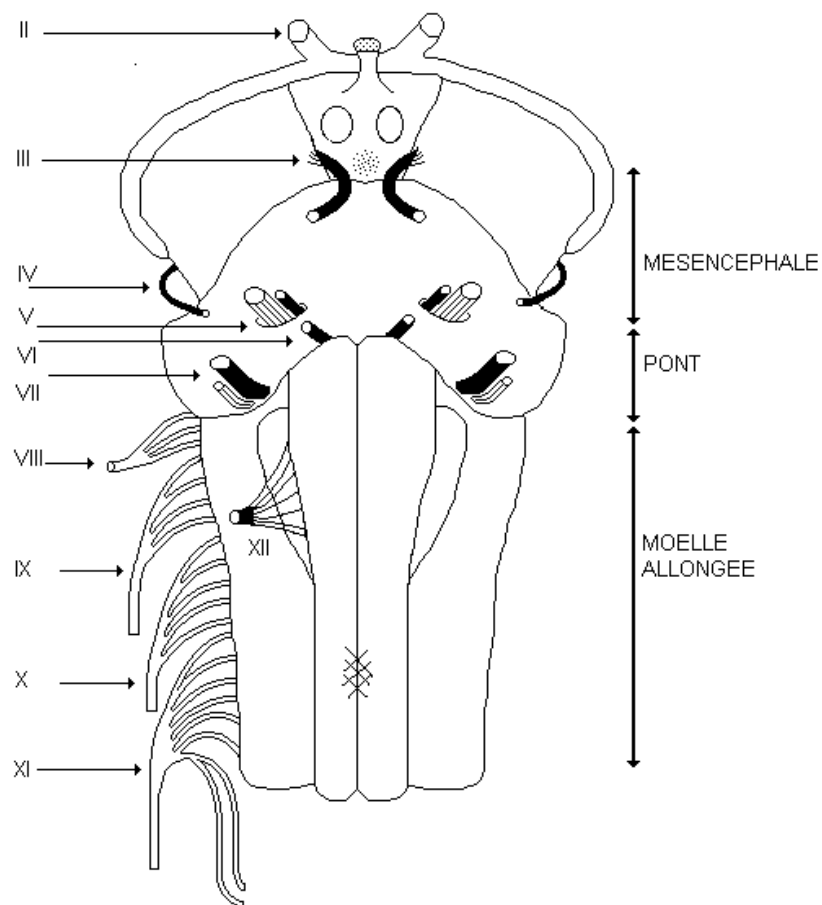


Figure 1: Tronc cérébral et nerfs crâniens. Boutillier B., Outrquin G.

L'espérance de vie dépendrait de la précocité de la prise en charge : par exemple, sur un groupe de 29 patients, Katz et al (1992) notent une survie allant de 2 à 18 ans après le début du LIS. En outre, 81,5% des patients ayant survécu au moins un an étaient encore présents 5 ans, puis 10 ans plus tard. Plus récemment, Doble et al (2003) trouvent un taux de survie de 40% à 20 ans. Cette espérance de vie relativement longue justifie que beaucoup d'efforts soient mobilisés dans l'aménagement de l'environnement des patients, afin de préserver le plus longtemps leur santé, de leur apporter du confort et de leur éviter l'isolation (Lulé et al, 2009). En particulier, la mise en place de moyens de communication est d'une importance capitale.

3. Communication

Dans les cas de LIS, les moyens de communication habituels deviennent inutilisables. En effet, les muscles impliqués dans la voix et de la parole sont paralysés,

entraînant aphonie et anarthrie, ce qui empêche la production de parole articulée. De même, la paralysie des membres supérieurs ne permet pas au patient d'écrire, que ce soit de manière manuscrite ou dactylographiée, ni même de pointer des pictogrammes ou de réaliser des gestes. Ainsi, le recours aux Moyens de Communication Alternatifs (MCA) s'impose. Ils reposent sur les capacités préservées au niveau des yeux ; en premier lieu, l'équipe soignante établit avec le patient un code « oui-non » basé sur des clignements ou mouvements verticaux des yeux. Cela permet de s'enquérir des besoins les plus urgents du patient, et de son état, notamment en ce qui concerne la présence ou l'absence de douleur. Toutefois, les personnes souhaitant communiquer avec le patient doivent adapter leur comportement, de manière à éviter, par exemple, les questions ouvertes ou formulées de manière négative (« vous ne voulez pas manger ? »), auxquelles il est difficile de répondre par un simple « oui » ou « non ».

Par la suite, diverses techniques peuvent être mises en place pour permettre au patient d'élaborer des mots et des phrases : une personne tierce, rééducateur ou soignant, épelle l'alphabet – notamment l'alphabet ESARIN, dans lequel les lettres sont ordonnées en fonction de leur fréquence d'occurrence, maximale à minimale, dans la langue française – ou montre sur un support des groupes de lettres, puis les lettres individuelles au sein de ce groupe. Le patient signale, par un mouvement de l'oeil, lorsque l'aidant a atteint la lettre qu'il désire. Quand des mouvements volontaires, aussi ténus soient-ils, restent ou redeviennent possibles avec la récupération, l'usage d'un ordinateur adapté peut être envisagé : le patient l'active avec un doigt, le poignet, le menton, un froncement de sourcils, une morsure, ou, si les mouvements de la tête sont préservés, grâce à une souris infrarouge positionnée sur le visage (Söderholm et al, 2001) Dans tous les cas, ces moyens de communication alternatifs, pour être mis en place, requièrent un apprentissage conscient et un entraînement régulier. Basés sur une épellation lettre à lettre du message, ils sont moins spontanés et souvent plus coûteux que la parole, l'écriture ou les gestes.

Chapitre 3. Modèles de production écrite

Depuis les années 1980, des chercheurs ont tenté d'élaborer des modèles rendant compte des ressources cognitives et des mécanismes impliqués dans la production d'un texte écrit. Le lecteur peut se référer à Marin et Legros (2008) ou Galbraith (2009) pour une revue critique de ces modèles ; nous ne présentons ici que quelques grandes étapes mettant en avant des concepts qui seront utiles à notre étude.

1. Le modèle princeps de Flower et Hayes (1980, 1981)

Ce modèle, constitué de trois composantes, insiste sur le fait qu'écrire ne consiste pas seulement à transformer des mots pensés en écrit : il s'agit plutôt pour le scripteur de créer un objet complexe, le texte. La première composante, environnementale, comprend les contraintes d'écriture. La deuxième est la mémoire à long terme (MLT), dans laquelle le sujet scripteur puise les connaissances qu'il organise ou réorganise pour les mettre à l'écrit. Sont mobilisées, à ce niveau, des connaissances référentielles (sur le monde), sur le type de texte à produire, sur l'activité d'élaboration d'un plan de texte, ainsi que des connaissances pragmatiques. Enfin, la troisième composante inclut l'ensemble des processus rédactionnels :

- la *planification* consiste en l'élaboration d'un message préverbal, qui correspond aux idées que le rédacteur souhaite transmettre. La planification s'effectue en trois sous-processus : génération (generating) où les informations nécessaires sont récupérées en MLT ; hiérarchisation de ces informations par le sous-processus d'organisation (organising) ; puis des buts sont établis (goal setting), qui permettront au scripteur d'ajuster le traitement de l'information aux objectifs visés.
- la *formulation* consiste à élaborer chaque partie du plan produit lors du processus de planification, avant d'opérer une traduction linguistique de son contenu sémantique.
- la *révision* inclut la lecture et la correction. Le sujet compare le texte-cible et le texte effectivement produit (lecture) ; il repère et analyse les écarts entre ces deux textes, et apporte des modifications au texte produit pour réduire ces écarts (correction).

2. Kellogg et la mémoire de travail

Bien que donnant un aperçu des étapes impliquées dans la production écrite, le modèle de Flower et Hayes nous éclaire peu quant aux ressources nécessaires à la réalisation de ces étapes. D'autres chercheurs, comme Kellogg (1996), ont par la suite suggéré de prendre en compte le rôle de la mémoire de travail. La mémoire de travail peut être décrite comme une composante de la mémoire humaine dont le rôle est le suivant :

« Sur le plan fonctionnel, la mémoire de travail est conçue comme la structure qui supporte le fonctionnement mental des sujets en leur permettant de représenter mentalement leur environnement immédiat et de maintenir actives un moment des informations pertinentes en vue de penser, de raisonner, de manipuler des images, de poursuivre un but, etc. » (Seron, 2007, p15)

. D'après le modèle de Baddeley (1992), elle comprend un administrateur central amodal qui dirige l'activité de deux systèmes dits « esclaves » : la boucle phonologique et le calepin audiovisuel. La boucle phonologique comprend elle-même deux sous-composantes : un stock phonologique, conservant un court instant l'information phonologique dans la mémoire du sujet ; la trace de l'information diminue en quelques secondes, mais peut être entretenue plus longtemps grâce à la seconde sous-composante, la récapitulation articulatoire. Le calepin visuo-spatial comprendrait un système dédié à la rétention de patterns visuels, et un autre dédié à la rétention de séquences de mouvements. Kellogg reprend les trois composantes de base du modèle de Hayes et Flower en les ré-organisant au sein de trois instances superordonnées : la formulation, l'exécution, et le contrôle.

- la formulation (*planning*) correspond à la planification et la traduction linguistique. Pour cette raison, ce serait d'après Kellogg, l'étape la plus coûteuse en MDT. La planification, qui mobilise des représentations mentales de natures différentes, notamment visuelles, serait le seul processus faisant appel au calepin visuo-spatial. La boucle phonologique est impliquée dans les opérations linguistiques de la traduction qui transforme un message pré-verbal en un contenu linguistique. L'administrateur central gère l'attention allouée à ces différentes tâches.
- l'exécution (*excution*) comprend la programmation et l'exécution motrice du message. Son coût varie en fonction du degré d'expertise du sujet scripteur. Chez un rédacteur expert, l'exécution est automatisée, et l'administrateur central de la MDT n'intervient pas, ou peu, contrairement aux autres étapes.

- le contrôle (*monitoring*) consiste en un processus de lecture permettant l'évaluation du texte en cours, et un d'édition, dédié à la détection et à la correction des erreurs. Les mécanismes de compréhension de texte en jeu dans la lecture nécessitent l'intervention de l'administrateur central et de la boucle phonologique, tandis que l'édition place surtout des contraintes sur l'administrateur central.

3. *Haut niveau, bas niveau*

Les travaux de M. Fayol insistent sur l'importance de l'automatisation de l'exécution lors de la production écrite. Les enfants notamment, au début de leur apprentissage, ont besoin de dédier beaucoup d'attention à la réalisation de leurs gestes graphomoteurs, au détriment de processus de plus haut niveau comme la mémorisation. Ainsi, il a été montré (Bourdin et Fayol, 1994) que les enfants présentent de moins bonnes performances dans une tâche de rappel sériel immédiat lorsque ce rappel se fait dans la modalité écrite plutôt qu'orale, car l'exécution non automatisée chez eux consomme des ressources cognitives qui dès lors ne peuvent plus être allouées à la mémorisation proprement dite. Ce résultat a été reproduit par Grabowski (2005) avec des enfants germanophones. Au contraire, le type de modalité n'affecte pas la performance d'adultes experts, ayant, grâce à la pratique, automatisé le processus d'exécution. Toutefois, ces résultats changent si on demande aux sujets adultes de rappeler les items en les écrivant en majuscules cursives, des formes graphiques qu'ils connaissent mais n'utilisent pas ou peu, et dont la réalisation n'est donc pas automatisée. Dans de telles conditions, l'empan des sujets baisse significativement. Dans le cas de personnes atteintes de LIS, de tels résultats laissent à penser que, quand un dispositif de communication écrite est mis en place, le patient débutant devra passer par une phase d'apprentissage plus ou moins longue où le coût de l'exécution – non automatisée – pourrait affecter la qualité du contenu du texte.

Chapitre 4. Organisation de l'information

Les modèles que nous venons de voir s'intéressent à la production de texte, en fournissant une approche plutôt globale, centrée sur le texte comme objet, fruit d'un ensemble d'intentions communicationnelles et pragmatiques réalisées. Mais un texte peut lui-même être analysé en parties plus petites remplissant des buts propres, notamment en ce qui concerne l'apport d'information. En effet, on observe en français certaines tendances au niveau de la phrase, certains phénomènes linguistiques courants qui tendent à répartir l'information différemment au sein d'une phrase, selon son statut au regard de son traitement cognitif : nouvelle ou non, définie ou non. Dans le cadre du LIS et de la communication alternative, nous nous intéressons maintenant à la notion de stratégie à ce niveau informationnel : existe-t-il des moyens, pour le dire simplement, d' « en dire plus avec moins de mots » ?

1. Intégration, fragmentation : l'oral et l'écrit

Chafe (1992) attire l'attention sur le rôle que jouent les structures syntaxiques en termes d'apport d'informations, et sur la façon dont cet apport se construit différemment à l'oral et à l'écrit. L'auteur donne à la conversation ordinaire un statut de prototype du langage oral, étant la forme la plus répandue et spontanée - il note par ailleurs qu'un tel prototype n'existe pas dans la modalité écrite. C'est donc dans des exemples naturels issus de conversations qu'il examine les contraintes pesant sur le langage oral. Selon lui, l'esprit ne pouvant se concentrer que sur de relativement petites unités d'informations à la fois - unités intonatives dans la méthodologie de Chafe - , les différentes idées exprimées dans un discours sont successivement activées puis désactivées. Une idée est d'abord inactive ; elle devient active dans l'esprit du locuteur puis, une fois verbalisée, dans celui de l'interlocuteur. Elle a alors un statut d'informations nouvelle. Il s'ensuit une période où, pendant que le discours se poursuit, cette idée demeure active, prenant alors un statut d'information donnée. Puis son niveau d'activation baisse, sans pour autant disparaître immédiatement ; elle demeure semi-active, occupe une place « périphérique » dans l'esprit des participants à la conversation. Son statut est qualifié par Chafe d'accessible, car elle peut encore être réactivée avec un coût cognitif moindre que si l'idée était nouvelle. Si elle est réactivée, alors elle constitue à nouveau de l'information donnée, et le cycle peut

continuer. Dans ce cadre, l'oral subirait deux contraintes principales : selon la règle dite une idée à la fois, une seule idée nouvelle peut être exprimée par unité d'information. Selon la règle du sujet léger, les sujets grammaticaux n'expriment en général pas d'information nouvelle. En français, cela pousse les locuteurs à employer préférentiellement des pronoms anaphoriques comme sujets ; en effet ceux-ci ré-actualisent des référents déjà actifs, plutôt que d'introduire de l'information nouvelle, ce qui se fait plus volontiers par les syntagmes nominaux.

Bien que l'écrit soit lui aussi marqué par l'activation et la désactivation d'idées successives, ses conditions de production, notamment en termes de contraintes temporelles, ne sont pas les mêmes. Chafe observe qu'à l'écrit, il est possible d'introduire de nouveaux référents et de les caractériser en même temps, concentrant ainsi plusieurs informations dans l'espace de ce qui, à l'oral, ne constituerait qu'une unité informative ; la contrainte une idée à la fois n'est donc pas systématiquement respectée. Celle du sujet léger ne l'est pas toujours non plus, de nouveaux référents pouvant être introduits sous la forme de sujets grammaticaux. En somme, dans l'écrit, un auteur peut se permettre, d'« emballer », de condenser plus d'information par unité qu'à l'oral : l'écrit tend vers l'intégration de l'information, quand l'oral tend vers sa fragmentation. Le lecteur peut en principe interpréter correctement les énoncés, car d'une part il se trouve dans un rôle de « consommateur » requérant moins d'énergie que celui du « producteur » -lequel doit non seulement avancer des idées mais aussi trouver des formes adéquates pour les verbaliser ; et d'autre part, il est libre d'ajuster son rythme de lecture à la densité de l'information, pouvant par exemple ralentir pour en permettre un meilleur traitement lorsque plus de ressources sont demandées, ce qui n'est pas possible lors de la perception de l'oral. On trouvera donc à l'écrit, plus qu'à l'oral, certains procédés participant à la condensation de cette information. Parmi eux figurent : les participes, les subordonnées relatives, les épithètes (voir Gayraud 2000 pour une liste plus complète).

2. Dislocation et clivées

Si la distinction entre information ancienne et nouvelle est satisfaisante pour comprendre la contrainte du sujet léger, nous préférons introduire la notion de thème (ou topic) pour aborder la contrainte « une idée à la fois » - et donc la plus ou moins grande intégration de l'information dans les phrases. Au niveau pragmatique, Chafe pose que le sujet, typiquement non porteur d'information nouvelle, est un candidat de choix au statut de

« point de départ » (starting point) : la base à partir de laquelle la phrase se construit par ajout d'information. Ce point de vue se rapproche d'une définition du thème comme ce qui est « ancien », « donné », « connu » ; mais certains auteurs (Reinhart, 1981) arguent que cette dimension n'est pas suffisante pour identifier un thème. Pour Reinhart, et selon l'approche que nous retenons ici, le thème est « ce dont on parle », caractérisé par une relation d' « aboutness » (« à propos ») - le rhème se définissant ainsi comme « ce qu'on en dit ». Bien qu'un thème soit souvent une information donnée, il n'y a pas de stricte correspondance entre information donnée et thème, entre statut informationnel et statut thématique. Comme l'explique Creissels (2006) :

« Il importe de souligner que topique, déjà mentionné et connu ont des affinités évidentes sans toutefois coïncider : le choix d'un topique est une décision de l'énonciateur, et le fait que les référents des constituants nominaux de la phrase aient été précédemment introduits dans le discours, ou soient pour une raison quelconque présents à la mémoire des deux interlocuteurs, sont seulement des facteurs qui peuvent influencer cette décision » (p111).

Ainsi, des auteurs comme Apothéloz (1997), ou Blasco-Dulbecco (1999) préconisent-ils de placer sur deux niveaux différents l'étude de la structure informationnelle et celle de la structure thématique. Ce faisant, on peut aborder deux phénomènes qui affectent la structure syntaxique de la phrase, et comprendre leur rôle dans le discours.

2.1. Dislocations

La dislocation est un type de structure syntaxique construite par détachement (définition). Par dislocation, on entendra, comme Apothéloz (1997) : « les séquences qui comportent un constituant détaché (de type SN à tête lexicale) en tête ou en queue de phrase, ce constituant étant en principe rappelé (quand l'élément détaché est en tête) ou annoncé (quand il est en coda) dans le noyau propositionnel au moyen d'un pronom clitique. » (p 3). Selon que le constituant disloqué est en tête ou en fin de phrase, on parlera respectivement de dislocation à gauche (1) ou à droite (5). Ce constituant peut avoir des rôles syntaxiques différents (sujet, objet direct ou indirect), et prendre des formes diverses : syntagme nominal (SN) ou verbal (SV), mais aussi adjectif ou pronom tonique (ex 2). Contrairement à Apothéloz donc, nous ne nous limiterons pas aux SN mais relèverons toutes ces formes possibles. D'ailleurs, Riegel, Pellat et Rioul (2008) pointent le fait qu'en français, un SV qui doit remplir le rôle de sujet est souvent disloqué par défaut (3). Plusieurs dislocations peuvent avoir lieu dans la même phrase comme en (4), phénomène qu'intuitivement on reconnaît comme plus courant dans les conversations orales qu'à l'écrit.

La dislocation, surtout à gauche, peut être introduite par un terme comme « quant à » ou « question » ou encore « pour ».

1. Quant aux fleurs, je les ai coupées.
2. Moi, j'y vais.
3. Ça fait du bien de marcher.
4. Mon frère, les champignons, il les mange pas.
5. Il me manque, mon village.

L'élément disloqué n'est pas nécessaire syntaxiquement : il peut être effacé, sans que le reste de la phrase en soit rendu incorrect. D'un point de vue informationnel, le référent du constituant disloqué est en principe « accessible » cognitivement ; il n'a pas forcément le statut d'information donnée, mais serait au moins défini, accessible par le contexte linguistique ou extra-linguistique. La dislocation exerce surtout une fonction importante au plan pragmatique. Il est généralement reconnu qu'elle remplit un rôle de thématisation (Prevost), c'est-à-dire de mise en évidence du thème. Elle aurait pour effet de « promouvoir » un référent au rang de thème, que ce thème ait déjà été présent dans le discours (il est donc en quelque sorte « ré-activé ») ou qu'il s'agisse d'un nouveau thème. La dislocation donnerait une certaine saillance cognitive à ce référent, de telle sorte qu'il soit ensuite récupérable par un simple clitique. La dislocation à droite pourrait dans certains cas remplir des rôles quelque peu différents. Creissels (2006), observe qu'elle n'est symétrique à la dislocation à gauche qu'en apparence, en faisant deux observations : d'abord, un datif (ou objet indirect) disloqué à droite est obligatoirement, en français, précédé de la préposition à (6), alors qu'à gauche elle n'est nécessaire qu'en l'absence de reprise pronominale (7). De plus, les termes introducteurs comme quant à ne sont possibles qu'à gauche. Creissels conclut que la dislocation à droite ne relève pas de la thématisation ; il s'agirait plutôt

« d'expliciter a posteriori le référent d'un pronom ou indice pronominal, et plus généralement d'apporter a posteriori des précisions sur des éléments du message que l'énonciateur n'a pas spécifiés en construisant la phrase proprement dite. » (p120)

6. Tu lui as donné de l'argent, à cet ami ?
7. Cet ami, tu lui as donné de l'argent ?

Selon Apothéloz (1997), la dislocation - en particulier à gauche - pourrait remplir une fonction d'économie de ressources cognitives, notamment à l'oral. En effet, la dislocation à gauche permet de fragmenter le travail, en focalisant d'abord l'attention sur l'élément promu au rang de thème, et en assertant quelque chose à propos de lui dans un second temps. Dès lors, on peut « poser » le thème sans avoir programmé la suite du discours, en le formulant sous forme d'une structure syntaxique sous-déterminée, ce qui permet d'alléger les coûts de traitement, et d'épargner ses ressources pour la suite. Ce serait la raison pour laquelle, en français, les constituants particulièrement longs ou complexes (8), ou présentant l'expression d'une modalités, sont souvent disloqués à gauche. On retrouve là le principe de fragmentation avancé par Chafe pour respecter la contrainte de « une information à la fois » : on évite, à l'oral, d'introduire un référent et d'asserter quelque chose à propos de lui en même temps. Ce qui, toujours d'après Apothéloz (1997), expliquerait aussi la fréquence de structures en « il y a... qui » ou « j'ai... qui » (9, 10) :

8. Le vélo que j'ai acheté hier, on me l'a volé.

9. Il y a ton chien qui aboie.

10. J'ai ma mère qui me dit qu'il faut que je rentre.

2.2. Clivées

Les constituants de la phrase canonique SVO peuvent également se voir séparés les uns des autres (et parfois leur ordre modifié) au sein de ce que l'on appelle les phrases clivées. Dans de telles structures, un constituant (sujet, objet ou oblique) est placé avant le verbe, et encadré par c'est et par un pronom relatif, en principe qui, que ou dont. La clivée réaliserait une opération de focaliation (Riegel, Pellat, Rioul 2008 ; Prevost). Dans la focalisation,

« un élément de la phrase mis en focus est présenté comme particulièrement chargé d'une valeur informative » (Creissels 2006),

ce que Caron (1998) qualifie de rhématisation. Le rôle de focus est défini au plan discursif. Il existerait deux types de focalisation : une focalisation dite simple, et une dite contrastive. La focalisation simple placerait le focus en contraste avec une information indéfinie, en fait avec toute autre information qui aurait pu se trouver à la même place ; tandis que la focalisation contrastive met en contraste deux informations particulières, une qui est le focus, et une information alternative, qui peut être présente explicitement ou

présupposée. (Creissels 2006). Les exemples suivants montrent une focalisation simple (11), et une contrastive, dite « de rejet »(12) :

11. C'est en souriant qu'il a annoncé la nouvelle.

12. Est-ce le chien noir qui t'a mordu ? - non, c'est le chien blanc qui m'a mordu.

Thématisation et focalisation, par le biais respectivement de dislocations et de clivées, permettent donc de souligner la structure discursive de la phrase. Cependant, dans le cadre de ressources cognitives limitées, leur exécution écrite requiert plus de mouvements à planifier et exécuter, et donc plus d'énergie, du fait de l'ajout de mots. Ces différences, négligeables pour un scripteur expert valide employant un stylo ou un clavier, ne le sont peut-être pas pour une personne handicapée employant un dispositif adapté. Il peut donc être nécessaire pour elle de rechercher un compromis.

3. Les phrases averbales

Afin de comprendre la nature et l'organisation des phrases verbales, nous emploierons la notion de prédicat, qui se doit d'être définie : nous entendons ici « prédicat » au sens logique et non grammatical. D'après Riegel, Pellat, Rioul (2008) :

« On se gardera donc de confondre le prédicat grammatical, qui correspond en gros à la réalité syntaxique de groupe verbal, avec la notion logique de prédicat souvent utilisée dans la représentation sémantique des phrases pour symboliser la contrepartie relationnelle de leur verbe ou de leur attribut » (p128).

Nous avons vu la contrainte du sujet léger et le phénomène de thématisation en les appliquant à des phrases typiques du français, où le prédicat logique est réalisé par un groupe verbal (c'est-à-dire qu'il correspond au prédicat grammatical). Mais certaines phrases « atypiques » sont dépourvues de groupe verbal, et Gayraud (2014) rapporte, sans les avoir dénombrés exactement, en avoir observé de nombreuses dans les lettres de F.G.

D'après Lefeuvre (2004), une phrase averbale est une structure syntaxique qui comporte un prédicat averbal et une modalité. Elle connaît trois types d'organisation, qui ont trait à la présence ou non d'un sujet, lequel est d'ordre essentiellement sémantique - mais on remarque qu'il dispose aussi de traits syntaxiques comme la définitude. Le sujet peut être explicite (13), implicite et inférable grâce au contexte (14), ou simplement absent, réalisant ainsi une phrase dite existentielle (15) :

13. Intéressant, ce livre

14. Il est revenu chez lui et a assassiné toute sa famille. Quelle horreur !

15. À 15h, départ pour la promenade.

Lefeuve (2004) note que la prédication existentielle peut comporter deux types de noms : noms concrets, qui se réfèrent le plus souvent à des objets ; et nominalisations qui, sémantiquement, sont liés (forment une paire) avec des mots pouvant servir de prédicats, comme les verbes et les adjectifs. C'est le cas en 15, où « départ » est issu du verbe « partir ». Avec les nominalisations,

« il s'agit alors d'affirmer l'existence d'une situation, c'est-à-dire d'un état, d'une activité, d'un accomplissement ou d'un achèvement. » (p312).

On se rappelle que les nominalisations font partie des procédés suggérés par Chafe (voir Gayraud 2000) qui participent à une plus grande intégration de l'information. Il apparaît effectivement que choisir une nominalisation plutôt qu'un verbe - qui requiert notamment, le plus souvent, l'expression de son sujet - peut être un moyen plus concis d'établir une référence, comme on le voit en comparant à la phrase suivante :

16. à 15h, nous partons pour la promenade.

Partie 2 - Étude de cas et méthodologie

Chapitre 4. La patiente

1. Historique

La patiente au centre de notre étude, que nous appellerons F.G., est une femme de 56 ans. Elle quitte la scolarité à l'âge de 14 ans sans certificat d'études primaires, pour ensuite travailler en tant que coiffeuse, profession qu'elle exerce jusqu'à son accident. En décembre 1984, se plaignant de maux de tête postérieurs chroniques, elle subit des manipulations cervicales suite auxquelles elle tombe dans le coma. À son arrivée à l'hôpital, elle présente un locked-in syndrome complet causé par une thrombose de l'artère basilaire. Elle retrouve la conscience deux semaines plus tard puis, un mois plus tard, est transférée en service de rééducation. L'évaluation montre alors une quadriplégie, une paralysie oropharyngéale complète, des sensations superficielles et profondes intactes, les mouvements des yeux possibles quoique limités (mouvements horizontaux et verticaux, ouverture et fermeture), et ceux des masséters préservés. Ces derniers ont fait l'objet d'une rééducation dans le but de les renforcer, pour permettre à F.G. de pousser avec son menton une manette connectée à un clavier destiné à l'écriture.

2. Communication

Depuis 1987, F.G. vit en unité de rééducation. Différents systèmes ont été mis en place pour lui permettre de communiquer avec ses proches et avec les soignants. Un code visuel oui / non utilisé en toutes circonstances consiste en un clignement pour « oui » et un regard vers le bas pour « non ». Les soignants et l'orthophoniste utilisent avec elles, en outre, un système alphabétique reposant sur le regroupement des lettres en quatre catégories : un pour les voyelles et trois pour les consonnes. L'interlocuteur commence par dire « voyelle » puis « consonne, un, deux, trois » ; la patiente cligne des yeux pour indiquer le groupe souhaité, puis, à l'intérieur de ce groupe, fait de même pour la lettre à sélectionner. Enfin, le troisième système consiste en une interface informatique permettant à la patiente d'utiliser un clavier relié à un ordinateur. Via une commande activée par les mouvements du menton, elle produit en Morse des lettres et signes de ponctuation qui sont ensuite traduits en signes alphabétiques par l'ordinateur. Ce dernier système, utilisé quotidiennement depuis 1987, lui permet d'initier des conversations avec sa famille et ses soignants, ainsi que de leur écrire des lettres, dont celles que nous nous proposons

d'examiner. Notons que la patiente n'a jamais utilisé de dispositifs d'aide comme la complétion automatique ou les dictionnaires informatiques. En 2005, elle bénéficie d'une connexion à Internet et commence à écrire des e-mails.

3. Évaluation neuropsychologique

En 2007, soit 23 ans après le début du LIS, la situation de la patiente, sur le plan moteur, reste sensiblement la même, et les systèmes de communication décrits ci-dessus sont toujours utilisés. Une évaluation neuropsychologique est menée pour examiner ses capacités cognitives, avec adaptation des protocoles à la situation de handicap de la patiente. Le Wisconsin Card Sorting Test est utilisé pour mesurer les fonctions exécutives dont la flexibilité mentale, l'attention et la concentration, qui se révèlent bonnes, sans persévérations anormales. Le sub-test de raisonnement de la WAIS III montre des capacités de raisonnement non-verbal moyennes. Le test de rétention visuelle de Benton met en avant une bonne mémoire visuelle. La mémoire de travail se révèle plus difficile à évaluer. On propose à la patiente une épreuve d'empan de chiffres issue de la WAIS III ; seulement, les chiffres étant longs à saisir en code Morse, F.G. doit répondre en donnant la première lettre seulement du nombre auquel elle pense (par exemple t pour trois). Cette procédure demeure très coûteuse, car elle requiert non seulement l'activation de la mémoire de travail, mais aussi la représentation orthographique des chiffres, la sélection de leur première lettre, la traduction de cette lettre en Morse et l'exécution du nombre adéquat de mouvements du menton. Il y a ainsi, par rapport à la passation standard de ce test, ajout d'un code supplémentaire et d'étapes de traitement. C'est pourquoi les résultats, qui sont de 4 chiffres rappelés pour l'empan droit et 2 pour l'empan envers, un score bas, sont difficiles à analyser. L'évaluation ne donne donc pas de conclusion définitive quant à la mémoire de travail ; toutefois, le fait que les autres tests, notamment le WCST et la WAIS, ont été réussis dans les mêmes conditions pourrait laisser penser à un déficit de la MdT.

Afin de vérifier l'état de ses structures cérébrales, la patiente passe une IRM, qui met en évidence un AVC ventral du pont, consécutif à la thrombose de l'artère basilaire ayant causé le LIS. L'imagerie montre en plus des éléments non observés lors de la phase initiale du LIS :

- une interruption totale des faisceaux cortico-spinaux à hauteur du pont ;
- une atrophie sélective bilatérale des aires préfrontales dorsolatérales et dorsomédianes, avec préservation des autres aires préfrontales et précentrales

(notamment gyrus précentral, cortex cingulaire et corps calleux), ainsi que des cortex temporal et pariétal ;

- Une atrophie cérébelleuse.

L'atrophie préfrontale serait due à l'interruption de voies fronto-pontiques causé par les atteintes pontiques, et non à un processus de dégénérescence lié à l'âge. Il n'en reste pas moins que le cortex préfrontal est impliqué dans les fonctions cognitives et exécutives supérieures, dont la mémoire de travail. Il est alors envisageable que les résultats bas observés au test de MdT révèlent un réel déficit, causé par ces lésions ; une mobilisation plus difficile de ce type de ressource ayant pu, en conséquence, motiver la patiente à adopter des stratégies d'écriture pour optimiser ses capacités (puisque l'on n'observe pas de dégradation de la qualité de l'écrit au fil du temps). Quant à l'atrophie cérébelleuse, il est difficile de mettre en évidence ses éventuelles conséquences sur l'écriture de F.G., au vu de l'impossibilité du recours à l'imagerie fonctionnelle pendant l'activité d'écriture.

Chapitre 5. Méthodologie

Nous récupérons les fichiers textes correspondant chacun à une lettre tapée entre 1992 et 2001, soit un total de 62 lettres. Le corpus comprend des lettres écrites sur une durée d'un ou deux ans, par intervalles de 3 à 4 ans : ainsi, nous avons 22 lettres datant de 1992-1993, 19 datant de 1996, et 21 datant de 2000-2001. Ces textes ont fait l'objet d'une sélection lors des précédents travaux de Gayraud (2014), de manière à exclure les textes trop courts (certains n'étant constitués que d'une ou deux lignes) ou abordant des sujets trop intimes. Nous excluons les lettres produites en 1987 car, rédigées peu après l'introduction de l'ordinateur, nous estimons qu'elles résultent d'une phase d'apprentissage : les lettres sont courtes et il se peut que la patiente dédie plus d'effort à la maîtrise de la machine qu'à la mise en place des stratégies qui nous intéressent. Nous excluons aussi les textes écrits à partir de 2005, car les habitudes de la patiente changent alors radicalement : à la rédaction de lettres s'ajoute celle des e-mails, que nous ne nous sommes pas procurés, et la multiplication de ses contacts la pousse à écrire des textes plus courts. Nous avons donc sélectionné les lettres écrites entre 1992 et 2001 car représentant, d'après nous, une période plus homogène, où on peut espérer que ces facteurs - apprentissage technique et pratiques écrites adjacentes - , qui n'entrent pas dans notre problématique, exercent une influence réduite sur la qualité finale des textes. En ce qui concerne la description grammaticale des phénomènes étudiées, nous nous référons, sauf exception que nous indiquerons, à la Grammaire Méthodique du Français de Riegel, Pellat et Rioul (2008).

1. Principes généraux

Le texte de chaque lettre est découpé en propositions selon le principe général suivant : un verbe, conjugué ou non, appartient à une proposition et il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes. Ce principe admet des exceptions que nous allons examiner en détaillant les différents types de propositions qui nous intéressent. Notamment, pour un comptage correct, il nous faut pouvoir déterminer si un infinitif signale une subordonnée non-fléchie (donc une proposition distincte de la principale), ou s'il suit simplement un verbe employé comme auxiliaire ou semi-auxiliaire. Dans ce second cas, le verbe employé comme auxiliaire perd de son sens référentiel pour devenir plus fonctionnel, indiquant par exemple l'aspect ou une modalité de l'action désignée par l'infinitif qui le suit ; auxiliaire et infinitif font donc partie de la même proposition. Nous

retenons une liste d'auxiliaires proposée par Blanche-Benveniste (1990), qui utilise les critères suivants : un auxiliaire est compatible avec n'importe quel type de verbe, y compris les impersonnels ; et le verbe à l'infinitif conserve auprès de lui ses pronoms clitiques, qu'il ne « délègue » pas à l'auxiliaire. La liste est la suivante :

- va, doit, peut, risque de, a l'air de, a beau
- avoir failli, sembler, paraître
- commencer à, être en train de, cesser de, continuer à, finir de
- venir de, se mettre à

Dans les cas ambigus, notamment ceux impliquant des détachements, nous nous appuyerons sur la typographie pour segmenter les propositions. Intuitivement, les deux exemples suivants se ressemblent beaucoup, mais le point d'interrogation constitue une ponctuation dite « forte », susceptible de se traduire à l'oral par, notamment, une pause plus importante. Nous considérons cette différence comme suffisamment significative pour compter une seule proposition dans l'exemple 17 (avec une dislocation à gauche), et deux dans l'exemple 18 (la première des deux étant comptée comme averbale).

17. Et ton frère, il va bien ?

18. Et ton frère ? Il va bien ?

2. Sujet léger

Nous calculons un rapport entre sujets SN et sujets pronoms (ces derniers comprenant les pronoms personnels mais aussi les impersonnels et le relatif qui, mais excluant les pronoms interrogatifs). Ainsi, ce rapport doit baisser dans le cas où la contrainte du sujet léger est de plus en plus respectée, et augmenter si elle l'est moins - ce dernier cas correspondant à la stratégie que nous cherchons à mettre en lumière chez la patiente. À première vue, cela peut paraître contradictoire ; en effet, un pronom est en général plus court et donc moins coûteux à écrire qu'un syntagme nominal, donc un plus grand respect de la contrainte serait plus économique. Cependant, si on sort du cadre strict de l'énoncé et qu'on observe l'enchaînement des phrases, ce n'est pas toujours le cas. En effet, on peut - comme il se fait couramment à l'oral - introduire un référent comme objet ou oblique, la première personne « je » occupant la place de sujet, dans un patron du type « j'ai fait l'expérience de telle chose, et je vais en parler ». Dans ce cas, le sujet léger et

respecté, mais il faut plusieurs propositions voire phrases pour exprimer la totalité de ce que l'on a à dire. L'alternative est d'introduire le référent sous forme de sujet, auquel cas il ne s'agit plus d'un sujet léger, mais l'information essentielle à propos de lui peut suivre directement (participant ainsi à la plus grande intégration de l'information). Ainsi, il est plus court d'écrire (19) que (20) .

19. J'ai vu ma fenêtre qui était cassée.

20. Ma fenêtre était cassée.

Nous dénombrerons pour chaque lettre les propositions dans lesquels le rôle de sujet grammatical est rempli par un syntagme nominal ou plusieurs, et nous le comparerons au nombre de propositions où le sujet grammatical est un pronom (rapport SN/pro). Nous examinerons qualitativement les SN, afin de vérifier s'ils portent véritablement une information nouvelle, et pour déterminer quelques caractéristiques qui ont trait à l'intégration de l'information. Il serait intéressant de savoir, d'une part, si les noms sont accompagnés d'expansions (épithètes, compléments prépositionnels, relatives...) ; d'autre part, si plusieurs syntagmes peuvent être coordonnés dans le rôle du sujet. Si la patiente progresse vers un moins grand respect de la contrainte de sujet léger comme on cherché à le démontrer, alors nous observerons une plus grande importance des SN par rapport aux pronoms. Nous envisageons également la possibilité que ces SN montrent un accroissement de l'intégration de l'information au niveau du rôle du sujet dans la phrase, avec ajout d'expansions du nom et augmentation des syntagmes coordonnés.

3. Intégration de l'information

3.1. épithètes et attributs

L'adjectif épithète est un modificateur du groupe nominal ; c'est, de tous, celui qui apparaît le plus étroitement uni au nom. En effet, il ne peut en être séparé ni par un complément du nom, ni par une relative, tout au plus par un adverbe (21). À l'écrit bien plus qu'à l'oral, les adjectifs épithètes peuvent s'accumuler autour d'un même nom, condensant l'information ; dans notre exemple, le nom chambre est caractérisé à la fois par toute petite, sale, et peu accueillante.

21. une toute petite chambre sale et peu accueillante

Au contraire de l'épithète, l'attribut du sujet est un constituant d'un groupe verbal, introduit par le verbe être ou par un verbe d'état susceptible de lui être substitué. Le rôle d'attribut peut être rempli par un adjectif ou groupe adjectival (22.a.), un nom ou groupe nominal (22.b.), ou encore certains adverbes pouvant prendre une fonction adjectivale (22.c.). Ces formes, comme elles font intervenir un verbe intermédiaire entre le référent auquel s'applique la qualification, et cette qualification même, réalisent une fragmentation de l'information, que l'on trouve plus couramment à l'oral. Notons que l'on peut rencontrer des attributs du complément d'objet (22.d). Cela est vrai aussi dans des formes bâties à partir de présentatifs : comme en 22.e. En effet, voici fonctionnant comme la contraction de l'impératif vois et de l'adverbe locatif ici, le groupe nominal ma causette sera considéré comme un complément d'objet et terminée comme son attribut. Notons cependant que « voici ma causette terminée » restera classé dans les averbales, du fait que voici ne constitue pas un noyau verbal susceptible d'être conjugué. Dans le cas d'averbales sans présentatifs, comme en 22.f., s'il s'avère qu'il est possible de paraphraser la proposition en y ajoutant un verbe d'état ou apparenté, nous comptons l'adjectif, ou la construction subséquente au verbe, comme attribut, au même titre que dans les propositions où le verbe est présent.

22.

- a. Est-elle fluette ou rondelette ?
- b. Elle veut être éducatrice.
- c. C'est bien.
- d. Je trouve ma mère fatiguée
- e. Voici ma causette terminée.
- f. Pas évident !

Avec le participe passé, il peut se poser la question de la distinction entre la valeur adjectivale et celle de passif, quand « être » est suivi du participe passé d'un verbe dont la forme active se forme avec l'auxiliaire « avoir », comme le verbe « envoyer » dans 22.g. Nous suivons là encore Riegel, Pellat et Rioul, et considérerons avant tout la valeur adjectivale du participe passé si aucun agent n'est exprimé (22.g.), tandis que la valeur de passif primera si un agent est exprimé (22.h.) :

22.

g. La lettre est envoyée.

h. La lettre est envoyée par Jeanne.

Nous relèverons, pour chaque lettre, le nombre de propositions concernées par la présence d'épithètes ou d'attributs, et établirons un pourcentage à l'année. Un rapport épithètes / attributs sera également calculé et son évolution mesurée. Nous examinerons aussi qualitativement les épithètes et les attributs pour voir s'ils se combinent, c'est-à-dire chercher s'il est fréquent que deux ou plusieurs épithètes accompagnent le même nom, ou attributs le même verbe. Si la patiente choisit une stratégie de plus grande intégration de l'information, nous nous attendons à voir le rapport épithètes / attributs augmenter au cours des années.

3.2. *Disloquées et clivées*

Nous relevons les dislocations à gauche et à droite, ainsi que les clivées. La question du détachement étant complexe, afin de mieux cerner notre objet, nous nous limitons au cas où l'élément disloqué est clairement coréférent avec un pronom présent dans la proposition. Nous évitons donc les cas qui correspondraient plutôt à la notion de thème détaché (Stark, 2000). En effet, dans l'exemple 23, il y a bien thématization par antéposition de l'objet « les bonbons », mais sans la redondance qui nous intéresse, qui serait matérialisée par un pronom objet « les » dans une dislocation à gauche. Dans l'exemple 24, il n'est pas clair que « ça » réfère vraiment à l'élément disloqué « le travail », puisqu'il est aussi le pronom par défaut utilisé pour s'enquérir de l'état de quelqu'un ; ainsi on pourrait comprendre l'exemple comme « dans le cadre du travail, ça va / tu vas bien ? » :

23. Les bonbons, j'aime.

24. Le travail, ça va ?

4. *Averbales et ellipses*

D'un point de vue syntaxique, les propositions sans verbe satisfont par défaut à la contrainte de sujet léger, puisqu'elles ne comportent pas d'éléments qui, dans leur relation à un verbe, seraient formellement définissables comme sujets. Nous établirons cependant une différence entre deux phénomènes. Nous considérons, d'un côté, les phénomènes

purement elliptiques, où le verbe d'une proposition, en général coordonnée ou juxtaposée à une autre, est effacé car il est le même que celui de la proposition précédente, ce qui lui confère un statut largement accessible (25). On note qu'en (26), le sujet est également effacé ; la seconde proposition ne fait que suggérer des compléments à la première, et les deux auraient pu n'être séparées que par une virgule plutôt que par une ponctuation forte. Nous opposons les ellipses aux propositions averbales indépendantes ; parmi ces dernières, nous nous intéresserons particulièrement aux phrases, structures où la prédication suit les trois types d'organisation définis par Lefevre (2004) : sujet explicite (13), implicite (14) ou absent (15).

25. Jean a changé de voiture et Marie de travail.

26. Qu'est-ce que tu préfères ? Le tennis ou le badminton ?

Nous distinguons entre ellipse du verbe (ou plutôt, ellipse impliquant le verbe, puisque d'autres éléments peuvent être effacés avec lui) et propositions averbales, dans la mesure où les secondes réclament vraisemblablement un effort interprétatif plus important de la part du lecteur. En effet, ce dernier doit repérer le prédicat et savoir à quoi l'assigner - ce qui, dans le cas d'un sujet implicite, nécessite une prise en compte du contexte plus ou moins large - plutôt que de réactiver dans sa mémoire un prédicat et l'appliquer aux constituants de la proposition elliptique. De ce fait, on pourrait voir l'emploi d'averbales comme une stratégie plus « audacieuse » de la part de la patiente, surtout si les sujets implicites ou absents prédominent. Dans le cas des sujets absents (phrases existentielles), nous nous pencherons plus particulièrement sur les nominalisations, qui sont un gain de concision par rapport à l'expression de procès, états, activités... par des verbes, et donc à une plus grande intégration de l'information. Notons que nous ne compterons pas, parmi les averbales, les formules de clôture de type « sincères amitiés », l'absence de verbe pouvant y être considéré comme une convention autant (voire davantage) qu'un choix.

L'ellipse peut également toucher le sujet grammatical, dans le cas d'une proposition coordonnée (27). C'est un phénomène plus courant à l'écrit qu'à l'oral, où l'on a tendance à réitérer un pronom clitique devant chaque verbe conjugué (28). À l'écrit, il participe au respect de la contrainte de sujet léger, mais permet surtout au scripteur d'épargner des mouvements, raison pour laquelle nous relevons aussi ce type d'ellipse, et prévoyons de voir sa fréquence augmenter au fil du temps si une stratégie est mise en place. Pour le vérifier, nous relèverons pour chaque lettre le nombre de propositions touchées par un

phénomène d'ellipse, et établirons des pourcentages à l'année, que nous comparerons sur les trois ans.

27. Florent va bien, et vous donne le bonjour.

28. Florent va bien, il vous donne le bonjour.

Nous nous proposons donc de relever, dans les lettres de F.G., les indices de respect du sujet léger (rapport sujets SN / pro, dislocations, clivées, averbales et ellipses), ainsi que ceux montrant une plus grande intégration de l'information (rapport entre épithètes et attributs, ellipses). Nous nous attendons à observer, avec le temps, les tendances suivantes :

- moindre respect de la contrainte de sujet léger : avec le temps, augmentation de la fréquence des sujets SN introduisant de l'information nouvelle ;
- plus grande intégration de l'information :
 - augmentation de la fréquence des épithètes par rapport aux constructions attributives ;
 - utilisation limitée des dislocations et des clivées, et pas d'augmentation de leur fréquence en fonction du temps.
- Averbales et ellipses : augmentation de l'emploi de phrases averbales, notamment celles à sujet implicite ou absent ;

Si nos hypothèses étaient validées, nous verrions cela comme un signe que la patiente se serait approprié ce qui, dans le langage écrit - devenu son mode de communication principal - offre la possibilité d'une plus grande efficacité communicative à un moindre prix. En effet, les procédés vus ci-dessus permettent d'accomplir des buts variés tout en accomplissant une économie de mots, ou de morphèmes (terminaisons verbales par exemple). Cela allégerait le coût de l'étape d'exécution - laborieuse à cause de la commande par mouvements du menton - et, dans une sorte de cercle vertueux, la patiente pourrait alors, en retour, allouer encore plus de ressources cognitives à l'élaboration du contenu du texte.

Partie 3 - Résultats

Le nombre de propositions produites augmente globalement de 1992 à 2000. Une ANOVA à facteur unique ($F(2,59) = 8,793$; $p = 0.00$) et un Tukey post-hoc révèlent que ce nombre augmente de manière significative entre 1996 et 2000 ($p < 0.00$). En pratique, les lettres de la patiente se font plus longues avec le temps, et plus particulièrement en 2000 ($M = 79.67$, $SD = 21.60$). En ce qui concerne les différentes structures syntaxiques étudiées, nous détaillerons ici nos résultats en les illustrant par des exemples dans lesquels nous conserverons l'orthographe originale.

Chapitre 7. Sujet léger

	Propositions avec SN sujet	SN coordonnées ¹	Noms avec expansions	Propositions avec pronom	Nombre de pronoms	Rapport SN/pro
1992	182 (15,08%)	13 (7.06%)	19 (10.33%)	666 (54.59%)	666	0.28
1996	120 (10,53%)	7 (5.83%)	14 (11.67%)	590 (51.75%)	590	0.20
2000	163 (9,74%)	9 (5.52%)	31 (19.02%)	919 (54.93%)	919	0.18

Tableau 1 : évolution des sujets SN et des sujets pronominaux

Les pourcentages semblent indiquer une baisse du nombre de propositions avec SN sujet, ce que confirme le test du khi deux à 2 degrés de liberté ($Q = 21.36$; $p < 0.01$). Les propositions avec sujet pronom, elles, ne connaissent pas de changement significatif ($Q = 3.06$; $p = 0.22$). En conséquence, le rapport sujet SN / sujet pronominal baisse de manière significative entre 1992 et 2000 (Kruskal-Wallis : $p = 0.02$). En comparant le nombre total de SN avec le nombre de propositions contenant au moins un SN, on s'aperçoit que dans peu de cas, le sujet est constitué de plusieurs SN coordonnés. Quand c'est le cas, on observe souvent l'ellipse du déterminant comme en (29). Les sujets pronominaux, quant à eux, sont toujours exclusivement constitués d'un seul pronom. On ne trouve que deux occurrences de sujets mixtes, composés d'un SN et d'un pronom.

29. Je pense que parents et enfants vont bien,

¹Le pourcentage est calculé en fonction du nombre de propositions avec sujet SN, et non en fonction du nombre total de propositions ; idem pour la catégorie « noms avec expansions ».

Il faut faire la remarque que certains SN sont répétés au fil des lettres et que leur référent ne représente donc pas toujours une information nouvelle ; il s'agit plutôt de réactiver un référent après un temps plus ou moins long. Les noms porteurs d'expansions ne sont pas la majorité, et général un nom est porteur d'une seule expansion ; mais ils connaissent une augmentation de leur fréquence, représentant 10.33% des sujets SN en 1992, 11.67% en 1996 et 19.02% en 2000. En outre, en 1992, toutes les expansions sauf une ont pour rôle de préciser la référence du nom, et ne sont donc pas effaçables sans changer le sens de la phrase (30). En 1996 et encore plus en 2000, on voit apparaître des expansions non strictement nécessaires pour l'identification du référent, mais porteuses de connotations péjoratives ou mélioratives, exprimant un jugement de la patiente (31). En bref, il semblerait que la position de sujet ne tende pas à être occupée par de l'information nouvelle, en tout cas pas sous forme de SN, qui deviennent moins fréquents avec le temps - néanmoins, les sujets pronominaux ne connaissant pas d'augmentation significative. On doit en conclure que les sujets grammaticaux en général sont de moins en moins mobilisés - mais quand ils le sont, l'information qu'ils apportent est enrichie par une appréciation de la patiente. Il convient maintenant d'examiner par quels moyens alternatifs la fonction de sujet peut être codée.

30. mais ma nouvelle kiné ne me levait pas,

31. pourquoi ce satané soleil a attendu le mois d'août?

Chapitre 8. Intégration / fragmentation de l'information

1. épithètes / attributs

	Propositions avec épithète(s)	Propositions avec attribut(s)	Nombre total épithètes	Nombre total attributs	Rapport épi / attr
1992	107 (8,77%)	185 (15,16%)	116	191	0.61
1996	111 (9,74%)	153 (13,42%)	124	157	0.74
2000	176 (10,52%)	269 (16,08%)	207	278	0.74

Tableau 2 : évolution épithètes et des attributs

Il semble possible d'observer une augmentation du pourcentage de propositions avec épithètes au cours des années, mais le test du khi deux à 2 degrés de liberté renvoie un résultat non significatif ($Q = 2.45$; $p = 0.29$). En ce qui concerne les attributs, on met en avant un effet plutôt faible de l'année ($Q = 3.76$, $p = 0.15$) . L'ANOVA à facteur unique ne permet pas de mettre en évidence un effet significatif de l'année d'écriture sur le rapport épithètes / attributs entre 1992 et 2000 avec $F = 0.96$; $p = 0.39$.

Nous observons les tendances suivantes dans le positionnement des épithètes au sein des propositions : d'abord, il est rare que les épithètes se combinent ; la plupart des noms concernés sont accompagnés d'une seule épithète (cette observation étant également vraie pour les attributs : il n'y en a le plus souvent qu'un par proposition). Le nombre maximum d'épithètes pour un même nom est de 3 (ex 32), configuration qu'on ne retrouve que x fois dans le corpus. Ainsi, la séquence que nous montrons en (32) est tout-à-fait exceptionnelle, chacune des deux phrases contenant 3 épithètes. Ensuite, en accord avec l'observation selon laquelle les syntagmes nominaux en position de sujets grammaticaux sont plus rares que les pronoms (contrainte du sujet léger), nous observons que peu d'épithètes accompagnent des noms en position de sujet (13.73% en 1992, 10.17% en 1996 et 11.88% en 2000), et qu'on les retrouve plus volontiers dans des syntagmes objets, obliques, ou autres (notamment dans les averbales et les appositions). À nouveau donc, dans l'exemple (32), la première phrase fait figure d'exception, avec un premier épithète accompagnant le SN sujet « la saison », lequel est ensuite complété par un groupe prépositionnel introduit par « avec » et comportant lui-même deux épithètes supplémentaires .

32. Enfin, la mauvaise saison avec les longues journées, tristes est partie. Elle est remplacée par de belles journées, ensoleillées et parfois bien chaudes.

Les constructions attributives sont particulièrement employées en relation avec des sujets renvoyant à des personnes, y compris la première personne « je », et avec « c'est ». Elles consistent majoritairement en adjectifs décrivant des états corporels et émotionnels, ou des appréciations ou jugements. La légère augmentation des attributs que l'on peut observer pourrait éventuellement être imputée à l'augmentation des prédicats averbaux - dans de nombreux cas où le sujet est implicite, la prédication est en effet portée par une construction attributive - et, comme on le verra, des clivées.

2. Dislocations et clivées

	Dislocations à gauche	Dislocations à droite	clivées
1992	4 (0.33%)	8 (0.65%)	3 (0.24%)
1996	9 (0.79%)	12 (1.05%)	8 (0.65%)
2000	16 (0.96%)	28 (1.67%)	17 (1.02%)

Tableau 3 : évolution des dislocations et des clivées.

Il semble exister une augmentation du nombre de dislocation, à gauche et surtout à droite, ainsi que du nombre de clivées, au fil des années. Le résultat du khi deux à 2 degrés de liberté est positif pour les dislocations à gauche ($Q = 7.70$, $p = 0.02$), à droite ($Q = 10.77$, $p < 0.01$) et pour les clivées ($Q = 7.47$, $p = 0.02$). Dans l'ensemble, les dislocations sont rares en 1992, alors qu'on en retrouve dans presque chaque lettre en 2000, l'année 1996 montrant un profil intermédiaire. Dans la majorité des cas, l'élément disloqué est un sujet - mais pas nécessairement un SN : on retrouve parmi eux SN, SV, et pronoms toniques.

La fonction de thématization semble effectivement à l'oeuvre dans ces dislocations à gauche. Elle peut rappeler un thème comme en (33) : le référent « les fêtes » a déjà été évoqué dans la première phrase, puis passe en quelque sorte en arrière-plan lorsque F.G. se réfère au commerce et aux problèmes rencontrés dans ce domaine. Le référent « les fêtes » est réhabilité comme thème dans la deuxième phrase, le rhème consistant en l'expression d'une appréciation négative de la patiente. Dans l'exemple (34), la dislocation à gauche introduit un nouveau référent, en respectant toutefois la contrainte d'accessibilité grâce au contexte antérieur. En effet, la patiente semble s'adresser à un couple, [nom1]. Et [nom2].,

en commençant par [nom1]., avec qui elle emploie quelques mots en anglais ; le deuxième puis la quatrième phrase nous font comprendre que [nom1] est allée rejoindre [nom2] qui apparaissait être en déplacement dans un pays anglophone (plus loin dans la lettre, on en a une confirmation et une précision avec l'évocation de « la nourriture anglaise »). Grâce à ce contexte, qui pose en quelque sorte un cadre référentiel, et comme la phrase avec dislocation s'adresse explicitement à [nom2] (présence d'une apostrophe juxtaposée à la dislocation), l'information portée par le SN « ton stage » est définie et accessible pour les destinataires, tout en étant nouvelle.

33. Je pense que vous aurez du boulo pour les fêtes et je le souhaite pour tous, car je crois que le commerce aussi est touché comme le reste. Vivement que le mois de décembre soit terminé, car ces fêtes je les ai en horreur maintenant, passons.

34. and the carte, [nom1]. Alors comme ça, tu as pu aller voir [nom2], c'est bien. Et peut être, ce fut une surprise pour lui ! sacre coquine cette [nom1] ! tu vois [nom2], aller te surveiller jusque la bas – je blague-, a mon avis, ce n'était pas pour cela ! ton stage [nom2], tu en as été satisfait et cela t'a permis peut être d'apprendre différentes choses ? tu étais le seul français ?

Dans les dislocations à gauche, on relève une seule fois l'usage de « quant à » pour introduire un thème (35). Sur l'ensemble des années, la moitié environ des dislocations à gauche (13/28) comportent un pronom tonique disloqué comme en (36), avec fonction contrastive. Les pronoms disloqués sont tous de première ou deuxième personne, à l'exception d'un pronom impersonnel de troisième personne « ça ». Cela peut permettre à la patiente de se comparer avec ses destinataires, dans un processus rappelant la conversation orale ordinaire, où un locuteur développe un sujet en se centrant sur son propre point de vue, avant de s'enquérir de celui de son partenaire (36). Dans la correspondance, vu l'absence du partenaire sur le moment de l'énonciation, il peut aussi s'agir de recréer virtuellement son point de vue. Ainsi, dans notre exemple, la patiente compare sa réaction émotionnelle face à certains événements avec celle qu'elle imagine chez son interlocuteur (37). Lorsqu'une lettre est adressée à plusieurs destinataires - par exemple un couple - cette construction permet à F.G. d'en sélectionner un en particulier, à qui s'adresse le passage subséquent à la dislocation (38).

35. Quand au ver coupe, il est content de lui,

36. toi, tu aimais et pratiquais un sport ?

37. ca m'enerve ! mais restons zen ! (toi tu dir ais : tu vois la bricole !)

38. Vous [nom], vous avez toujours vos pertes d'équilibre?

Pour autant, nous devons faire deux remarques ayant trait à la limitation de l'emploi des dislocations à gauche. Premièrement, on ne trouve pas de double dislocation comme à l'oral. Deuxièmement, quelle que soit l'année, les dislocations à gauche semblent supplantées numériquement par des détachements sans reprise anaphorique, qu'on pourrait apparenter à des thèmes détachés (Stark 2000). Le lien existant entre l'élément détaché et le reste de la phrase n'est alors plus syntaxique, mais purement pragmatique ; on note à ce propos la fréquence des averbales. Ces constructions sont en particulier très présentes dans les questions, qui permettent à F.G. d'ouvrir de nouveaux thèmes discursifs (39, 40). Le schéma est le suivant : annonce du thème dans un premier temps, sous la forme d'un nom propre ou d'un SN (parfois précédé de la conjonction de coordination et) ; puis énonciation du questionnement portant sur lui. Ces procédés offrent concision et économie de moyens tout en rappelant l'oral spontané, donnant à l'expression de la patiente un caractère que l'on pourrait qualifier d' « authentique » (par rapport à la sophistication de certains écrits). Plus rarement, on rencontre une construction détachée à droite (41) :

39. Et vos patrons, toujours les mêmes ?

40. Et vous, travail et santé vont bien ?

41. Ou en êtes vous, pour la maison ?

Les dislocations à droite sont favorisées par rapport à celles à gauche, et semblent montrer l'augmentation la plus forte au fil du temps. Quelle que soit l'année, la majorité d'entre elles correspondent au cas où l'utilisation d'une dislocation à droite est le choix par défaut en français, quand l'élément disloqué est un SN à l'infinitif ou conjugué. On a donc des formes en « c'est + adjectif + de + infinitif », ou « ça + verbe + de + infinitif », et en « c'est + adjectif + que + proposition » comme l'illustrent les exemples suivants (rarement, « c'est » est remplacé par le forme « il est », généralement vue comme appartenant à un registre de langue plus littéraire). Il est frappant de constater à quel point ces structures semblent être mobilisées à des fins d'expression du jugement, si d'après la fréquence des adjectifs à connotation positive ou négative (42, 43, 44), par rapport à ceux qui présentent une plus grande neutralité (45). En accord avec l'analyse de Creissels (2006), il nous semble difficile ici de parler de thématisation. La dislocation à droite aurait davantage pour effet de structurer la phrase de telle manière que l'expression du ressenti ou du jugement soit placée en évidence en première position, l'objet de ce ressenti ou de ce jugement étant explicité en second seulement. En tout et pour tout, on trouve dans le corpus un seul cas où

le référent SV est formulé en premier, et le jugement en second, dans ce qui forme alors une dislocation à gauche (46). Il y a donc là clairement un choix de la patiente, qui favorise l'expression de son point de vue sur les choses et les événements :

42. c'est incroyable de devenir comme cela,

43. ça enerve de voir tout le monde survolte

44. C'est bien pour vous que vous sachiez conduire.

45. il est rare de n'avoir qu'une ergo par semaine

46. rien que de pouvoir aller en courses, ou autre, ça rend bien service.

Dans les clivées, l'élément constituant le focus est le plus souvent un oblique jouant un rôle de complément circonstanciel de manière (47), de temps, (48), de lieu (49), mais aussi de cause. On retrouve ensuite les sujets (50) ; nous n'avons qu'une occurrence d'objet direct et d'objet indirect (51, 52). La plupart réalisent une focalisation simple. Un exemple de focalisation double est donné en (52), où la patiente corrige le destinataire de la lettre par rapport à quelque chose qu'il a vraisemblablement dite ou écrite antérieurement. Il apparaît que les focalisations doubles opèrent en effet sur la base d'un certain dialogisme, car l'information alternative (celle qui n'est pas focalisée) renvoie à des contenus apportés par les destinataires et non immédiatement présents ou définis dans les lettres : ici, sans le contexte d'autres lettres ou de conversations en face à face, on ne sait pas à quel événement renvoie « ce n'est pas [nom1] qu'il faut dire ». Ainsi, une clivée marquant une focalisation double peut, à l'extrême (en une occasion dans notre corpus), introduire un référent que rien - pour le lecteur étranger à la relation entre la patiente et son destinataire - ne semblait prédire, d'où un effet de discontinuité thématique.

47. C'est avec plaisir que j'ai reçu ta carte de [lieu].

48. C'est après leur départ, que j'ai réalisé,

49. C'est en ergo que tu fais de l'ordinateur ?

50. ma parole, c'est l'année 83 qui veut ça !

51. Ce n'est pas [nom1] qu'il faut dire, mais [nom2].

52. c'est de la cataracte que vous devez vous faire opérer ?

Chapitre 9. Averbales et ellipses

	averbales	Ellipses sujet	Ellipses verbe
1992	104 (8.52%)	28 (2.29%)	17 (1.39%)
1996	129 (11.31%)	20 (1.75%)	8 (0.70%)
2000	205 (12.25%)	22 (1.31%)	18 (1.07%)

Tableau 4 : évolution des averbales et des ellipses

En ce qui concerne les propositions averbales, le résultat du khi deux à 2 degrés de liberté est significatif, avec $Q = 10.47$, $p < 0.01$. Il y a augmentation de l'emploi des propositions averbales, avec une moyenne de 4,73 averbales par lettre en 1992 (SD = 2,31), qui passe à 6,79 en 1996 (SD = 3,61), et à 9,76 en 2000 (SD = 6,20). On remarque toutefois l'importance des déviations standard ; il est vrai que le nombre d'averbales peut varier beaucoup d'une lettre à l'autre. Il existerait donc bien une tendance globale à l'augmentation des propositions averbales, ce qui constitue peut-être une piste pour comprendre la réduction des sujets grammaticaux ; mais la grande variabilité entre les lettres nous oblige à examiner plus en détail la nature de ces averbales, qui ne semblent pas relever d'une stratégie systématique.

La plupart des propositions averbales collectées sont des phrases, c'est-à-dire des structures syntaxiques comportant une prédication et une modalité. Leur proportion reste remarquablement stable au fil du temps. Les plus fréquentes sont les phrases existentielles, desquelles le sujet est absent. Elles sont présentes dans les modalités affirmatives (53), interrogatives (54) et exclamatives (55). On remarque des séquences que la patiente utilise pour relater des événements de sa vie quotidienne ou passée ; ces SN impliquent des nominalisations comme « lever », « attente » et « descente » en (53). Avec les références temporelles (« après », « mi-avril », etc), ces nominalisations, qui réfèrent à des activités, des états ou changements d'états (« décès »), permettent de clairement repérer ces séquences comme étant de type narratif. À l'opposé, on trouve dans une des lettres une longue séquence de phrases averbales existentielles pauvres en nominalisations, où les SN - accompagnés d'une relative abondance d'épithètes par rapport aux autres lettres - renvoient davantage à des référents concrets, ce qui lui donne un caractère descriptif (56). Dans cette lettre, exceptionnelle de par son style et son contenu, la patiente se remémore un voyage en Alsace (les quelques nominalisations présentes évoquant d'ailleurs des étapes du voyage) et en décrit certains paysages.

53. Mon lever, attente dans le couloir et c..., apres, descente au foyer,
 54. quelques nouveaux progres ?
 55. Mais que de brouillard en ce moment !

56. differents forts, visite interieure et exterieure, car il faut voir les deux, d'un ossuaire, le cimetiere avec toutes ces croix blanches, et au pied de chacune un rosier rouge, et bien sur char et canon. [...] belle auberge avec son exterieur tout fleuri, et a l'interieur bien sympathique. Deja un tres bon accueil nous attendait, la proprete, au milieu de la salle une tres grosse poutre ou etait accroche differents cuivres rouge

Les phrases averbales dans lesquelles le sujet est implicite, très présentes aussi, sont souvent bâties à partir d'adjectifs : elles peuvent être utilisées pour porter une évaluation, une appréciation, un jugement sur des éléments du contexte (57). Lorsque l'averbale est constituée d'un SN, sa détermination est en général soit codée par l'exclamatif « quel », soit par l'article défini dans un rôle similaire, qui le rend interchangeable avec « quel » (58). Une construction particulière, plus rare, implique comme sujet implicite la première personne je, dans un SV au passé composé duquel le noyau verbal - l'auxiliaire a été effacé -, ne laissant que le participe passé (59). Les sujets implicites peuvent renvoyer à un élément du contexte linguistique, mais aussi à un sujet indéfini, général, correspondant au contenu du pronom « on ». Dans l'exemple (60), F.G. évoque la situation de l'emploi en France au moment de l'écriture : les averbales existentielles négatives (« pas de travail ») alternent avec des averbales à sujet « on » implicite, dans une construction contrastive de par sa répétition. Cela lui permet d'évoquer de manière concise et emphatique - on peut reconnaître dans la répétition de « pas de travail » un procédé hyperbolique - sa perception de la situation.

57. enfin, il faudrait essayer de ne pas y penser, mais dur dur !!
 58. Quelle honte ! / la honte !
 59. encore recu une lettre
 60. A 20 ans, pas de travail (car trop je une !), et a 45 ans, pas de travail (car trop vieux).

Les phrases averbales avec sujet explicite sont les plus rares. La plupart sont formées avec le présentatif « voilà », selon le schéma « voilà + SN + (de) + adjectif », qui semble être un moyen privilégié par F.G. pour signaler la clôture de ses lettres (61). La prédication peut s'appliquer à un élément détaché à gauche, comme en (62) : il s'agit alors souvent de questions avec effet de thématization, un nouveau thème étant porté à l'attention

du destinataire et suivi d'un questionnement sur lui. L'usage croissant de la prédication averbale entre 1992 et 2000 pourrait être un début d'explication quant à la baisse des sujets grammaticaux.

61. Voila ma bafouille de terminee.

62. et le lendemain, reussi aussi ?

Enfin, certaines propositions averbales ne comportent pas de prédication à proprement parler et ne constituent donc pas des phrases. Parmi elles, on retrouve de nombreuses interrogatives introduites par la conjonction et, et semblables à ce que l'on observe dans les détachements à gauche. Ces interrogatives ouvrent de nouveaux thèmes (63) et peuvent parfois s'enchaîner comme en (64), où F.G. va jusqu'à faire l'économie de la conjonction de coordination. Ce dernier exemple constitue tout simplement une liste de thèmes que la patiente suggère à son destinataire d'aborder dans sa réponse. Finalement, des structures que nous appellerons phrases tronquées se présentent également (65). Celles-ci se retrouvent sous forme d'un SN dans une modalité exclamative, ou par un élément autre qu'un SN (conjonction, sujet pronom, etc) suivi de points de suspensions. Elles permettent d'exprimer un jugement implicite, que l'on comprend grâce aux connaissances sur le monde (dans notre exemple, vivre à l'hôpital n'est pas idéal) et au contexte linguistique (« ne me parlez pas de Nevers » laisse à entendre qu'il s'agissait d'une expérience négative).

63. Et vos gars ? toujours en [lieu] ?

64. Pour [nom1] ca va ? sante ? Boulot ? e xamen ? Etc ? Pour [nom2] ca va ? sante ? [lieu] ? Boulot ? Etc ?

65. Et la vie d'hôpital ! Mais ici c'est bien, bien sûr ce n'est pas chez soi. Mais ne me parlez pas de [lieu], j'y suis restée six mois, et [nom] venait pratiquement tous les soirs, après son travail. Car le moral !!

Les ellipses du sujet paraissent connaître une diminution au fil du temps, mais elle serait peu significative d'après le khi deux à 2 degrés de liberté ($Q = 3.98$; $p = 0.14$). L'ellipse du sujet intervient le plus souvent après qu'un référent a déjà été exprimé sous forme d'un pronom anaphorique (66), et rarement juste après l'introduction du référent sous forme de SN. Elle apparaît dans les propositions coordonnées introduites par la conjonction et. L'ellipse du verbe quant à elle ne voit pas de changement significatif dans la fréquence de son utilisation ($Q = 2.67$, $p = 0.26$). Elle consiste le plus souvent, soit en

l'effacement du verbe auxiliaire lorsque la principale et la coordonnée contiennent toutes deux un passé composé employant l'auxiliaire avoir ; soit en l'effacement du verbe après une question adressée au destinataire, quand la patiente « suggère » des réponses comme en (67) :

66. et vous avez fait bon voyage et vu du pays.

67. Mais quel âge a-t-il ? 3 ans ou plus ?

Ces conditions d'emploi plus restreintes pourraient être une raison pour laquelle les ellipses ne sont pas plus investies par la patiente avec le passage des années.

En conclusion, il semble que la tendance affichée dans les lettres - de plus en plus longues - de F.G. soit à un respect croissant de la contrainte de sujet léger, ainsi qu'à une plus grande fragmentation de l'information. En effet, l'information nouvelle semble de moins en moins être portée par les sujets, et de plus en plus par des structures dans lesquelles un SN n'est pas formellement lié à un verbe : averbales, dislocations - et détachement en général -, clivées. Ces deux derniers phénomènes, avec la stagnation du rapport épithètes / attributs, sont également le signe d'une plus grande fragmentation de l'information. La patiente tend à proposer de nouveaux référents marqués par la focalisation ou la thématisation, et ensuite seulement à les caractériser, préférentiellement par des constructions attributives plutôt que par des épithètes. Ce résultat est contraire à ce que nous attendions : en-dehors de l'économie de verbes, F.G. ne progresse vraisemblablement pas vers plus de concision. Cependant, tous les mécanismes vus ici semblent converger vers deux fonctions principales : exprimer son jugement, et « dialoguer » en différé avec le destinataire, notamment en lui posant des questions sur une variété de points ou en reprenant ses paroles. Les buts pragmatiques que se fixe la patiente seraient alors peut-être le premier critère en fonction duquel des stratégies sont mises en place, et non (ou secondairement) le besoin d'économiser ses mouvements lors de l'exécution écrite.

Partie 4 - Discussion

Notre analyse s'appuie sur un modèle dans lequel un certain état des capacités de la patiente « rencontre » une intention communicative de celle-ci, des stratégies s'élaborant alors à ce point de rencontre pour créer un contenu qui réponde à ces deux exigences, économie de moyen et réalisation de l'intention. Il convient à présent de se demander si, en prenant en compte d'autres dimensions, d'ordre communicatif aussi bien que matériel, nous aurions pu prédire les tendances effectivement observées, qui ne sont pas celles que nous avons initialement imaginées. En premier lieu, les lettres de notre corpus ont fait l'objet d'une sélection, ce qui pourrait avoir un impact sur la représentativité du contenu. Ensuite, si la patiente n'emploie pas les procédés que nous pensions stratégiques - introduire de l'information nouvelle sous forme de sujet, et condenser l'information en combinant introduction d'un nouveau référent et caractérisation de celui-ci - est-ce parce qu'elle n'a pas les ressources cognitives suffisantes, ou parce qu'elle a développé d'elle-même des solutions différentes, pour répondre à des besoins autres que l'économie de moyens ? Une réponse à cette question peut être abordée par l'examen d'une autre notion que Chafe, et à sa suite Tannen, emploient dans leur comparaison de l'oral et de l'écrit : le degré d'implication ou de détachement du locuteur ou de l'auteur vis-à-vis de l'activité de communication. Nous verrons que l'implication ou le détachement sont plus ou moins attendus en fonction du genre de texte (ou type de discours) auquel on a affaire, le genre influençant aussi l'intégration de l'information. Cela nous mènera à considérer la dimension dialogique présente dans toute correspondance. Tout cela en vue de tirer quelques conclusions quant à la rééducation des personnes atteintes de LIS : peut-on, et faut-il, leur enseigner des stratégies de rédaction jouant sur l'organisation informationnelle à des buts d'économie de moyens ? On pressent que la réponse à cette question - que nous aborderons en conclusion de ce travail - ne saurait être catégorique et définitive, et que comme toute initiative rééducative, celle-ci devrait être adaptée au patient, à ses besoins, ses buts, ses ressources.

Chapitre 10. Limites matérielles

Cette étude a porté sur 62 lettres, réparties sur trois périodes d'un ou deux ans, avec trois ou quatre ans d'écart entre chaque période (1992-1993, 1996, 2000-2001). Nous ne connaissons donc pas les éventuels changements ayant pu s'opérer entre ces périodes. Il fut envisagé de récupérer les lettres datant de ces intervalles de temps, mais la patiente les

avait supprimées. Nous nous sommes donc contentée des lettres qui avaient été sauvegardées lors du précédent travail de Gayraud (2014). Il faut noter que ces documents eux-mêmes résultent d'une sélection : seuls ont été conservés les textes suffisamment longs (et non ceux constitués de seulement quelques lignes), et ne traitant pas de sujets trop intimes. Ainsi, nos conclusions ne peuvent porter que sur le matériau analysé ici, qui est réduit par rapport à l'ensemble de ce que F.G. a pu produire. Le type de texte sélectionné est certes le plus adéquat pour relever des indices syntaxiques nombreux et variés, d'une part, et pour respecter l'intimité de la patiente, d'autre part ; mais est-il le plus représentatif ? Nous manquons d'informations quantitatives ainsi que qualitatives sur les lettres non sélectionnées pour l'affirmer. Il pourrait être pertinent, par exemple, d'examiner les lettres très courtes pour savoir comment se réalise, et quels buts remplit, cette concision extrême qu'on ne trouve pas ailleurs. Prend-elle la forme d'abréviations, d'une réduction de certains outils grammaticaux ? Transmet-elle des requêtes individuelles précises, ou une information très globale à propos de l'état de la patiente ? Notre compréhension de l'organisation des lettres « longues » serait peut-être aidée si nous savions ce qui les distingue des (très) courtes. Par ailleurs, les textes dont nous disposons présentent un défaut : suite à un présumé problème de compatibilité entre différents logiciels, un certain nombre de lettres (toutes celles de l'année 1996 et la plupart de celles de 2000) ont vu leur première proposition effacée, sans que nous puissions récupérer les données manquantes. Cet incident doit inciter à la prudence quant aux analyses statistiques réalisées.

Chapitre 11. Implication VS détachement

Si la correspondance entre le patient LIS privé de parole et son entourage est censée entretenir la relation entre eux, on peut s'attendre à ce que cette fonction soit rendue particulièrement visible dans les lettres. Dans sa réflexion sur les différences observables entre oral et écrit et sur leurs origines, Chafe ne se limite pas à décrire le niveau informationnel. Il introduit un autre axe selon lequel oral et écrit se distinguent : l'axe opposant implication et détachement. À l'oral, un locuteur parle, en principe, en présence d'un ou plusieurs interlocuteurs qui ont la capacité de lui répondre, alors que l'écrivain, au moment où il écrit, est isolé de son public (Chafe 1982). Dès lors, le premier montrerait une implication envers l'activité de communication, tandis que le second montrerait plutôt un détachement envers elle. Chafe suggère trois types d'implication : avec l'auditoire, avec

soi-même, et avec la réalité. Il souligne que les traits linguistiques qui marquent le degré d'implication ne sont pas déterminés cognitivement - contrairement à ce qui se passe dans la dimension d'intégration / fragmentation de l'information - mais contextuellement ; et l'implication peut à l'occasion être plus marquée dans un texte écrit qu'à l'oral. L'auteur le remarque justement en comparant différents types de productions (conversations, lettres privées, cours, articles de recherche) chez des universitaires, et en montrant que, si les indices d'implication avec le public (réponses à une intervention du public et occurrences de « you know ») sont le plus nombreux dans la conversation, l'implication avec soi-même (mesurée par les pronoms de première personne) et avec la réalité (adverbes temporels, spatiaux, propositions adverbiales) est surtout marquée dans les lettres.

Allant plus loin, Tannen (1985) décrit deux grandes sortes de stratégies d'élaboration du discours, celles focalisées sur l'implication et celles focalisées sur le contenu, et ne les attribue plus à une séparation entre l'oral et l'écrit. Pour elle, un discours focalisé sur l'implication est très dépendant du contexte et requiert un effort interprétatif important de la part des auditeurs, qui doivent retrouver eux-mêmes l'information non explicitée, et inférer la cohésion du texte et son appréciation par le locuteur d'après des indices paralinguistiques (prosodie...) et non-verbaux (gestes...). Le discours focalisé sur le contenu, lui, repose moins sur le contexte immédiat ; les contenus et les connexions étant explicités verbalement (lexicalisés), l'auditoire n'a pas, ou moins, la responsabilité d'établir la complétude de l'information, ou de la cohésion. Tannen observe ces deux stratégies à l'oeuvre dans une conversation orale et note que la préférence d'un locuteur pour l'une ou l'autre ne coïncide pas avec son niveau de maîtrise du langage écrit. Ainsi, choisir une focalisation sur l'implication ne signifie pas nécessairement que l'on est incapable de procéder à une focalisation sur le contenu comme cela se fait dans les écrits académiques et journalistiques ; c'est, en réalité, un choix situationnel, et on pourrait penser qu'un tel choix guide les productions de notre patiente.

Dans les lettres de F.G., en effet, certains des phénomènes que nous avons relevés peuvent être vus comme marquant une focalisation sur l'implication, particulièrement d'elle-même et de ses destinataires. Leur description exhaustive nécessiterait un second mémoire ; nous n'exposerons donc ici que quelques exemples. Ainsi, si les sujets grammaticaux porteurs d'informations nouvelles, en principe exprimés par des SN, sont rares (respect de la contrainte de sujet léger), c'est en partie à cause de l'abondance des

pronoms de première personne du singulier dans cette position. La patiente part de son propre point de vue, de son vécu, pour introduire de nouveaux référents et thèmes dans son discours ; par exemple en (68), elle commence par exprimer son ressenti personnel par rapport au fait d'avoir reçu des nouvelles du destinataires, puis la mise à jour de ces connaissances avec le verbe « apprendre », et enfin le « vous » désignant le destinataire n'apparaît que dans la dernière proposition de la phrase. Bien que nous ne les ayons pas dénombrés, nous avons observé une utilisation conséquente de verbes « cognitifs » exprimant les états mentaux de l'auteur et des destinataires : les « je pense », qui permettent notamment à F.G. d'émettre des hypothèses sur l'état de ses destinataires, sont présents dans de nombreuses lettres. Des interjections (69), des onomatopées (72), des exclamatives (69, 70), des signes de ponctuation dupliqués (70), et l'emploi emphatique de tirets (71) sont autant d'indices qui incitent à lire le texte avec une prosodie expressive, indicatrice de jugement (69, 70) ou rapportant un état physique ou émotionnel de l'auteur (72). Il semble courant que les liens sémantiques entre phrases ne soient pas lexicalisés : dans (72), on n'a pas vraiment de connecteur sémantique expliquant les liens entre le fait de prendre une douche sans chauffage, d'avoir froid puis d'éternuer, ces liens plutôt évidents conceptuellement étant exprimés par des onomatopées et l'indication temporelle « après ». Ainsi, le choix de structures syntaxiques augmentant l'intégration de l'information ne semble pas être la seule stratégie disponible pour développer l'expression de sa pensée tout en économisant ses moyens au moment de l'exécution : marquer linguistiquement son implication dans le texte des lettres offre à la patiente une efficacité communicative en s'appuyant sur un travail interprétatif accru chez ses lecteurs.

68. J'étais bien contente d'avoir de vos nouvelles, ce qui m'a permis d'apprendre que vous allez être titulaire

69. Ah, ces gamins !

70. Quand j'étais dans ce service (mais ça fait 15 ans !), ça me semblait aller, mais depuis !! (quand je vois ici maintenant, parfois, je ne ... vous avez compris ??

71. Une bonne bête aurait pu en –crever-.

72. Ce matin, douche et plus de chauffage, a gla gla, et après des atchoums a gogo. »

Parmi les chercheurs s'étant penchés sur la question des différences entre langage oral et écrit², mentionnons encore Biber (1986), qui grâce à une analyse factorielle menée

²Chafe et Tannen proposent une imposante revue des travaux effectués dans leur article intitulé « The relation between spoken and written language », *Annual Review of Anthropology*, 1987

sur des textes oraux et écrits en langue anglaise, met en évidence des groupes de traits linguistiques qui apparaissent fréquemment en co-occurrence dans les textes et ont une fonction communicative partagée. Il dégage ainsi trois dimensions textuelles caractérisées chacune par la fréquence ou la rareté de certains de ces traits : « interactif VS édité », « contenu abstrait VS situé » et « style rapporté VS immédiat ». La première de ces dimensions combine le degré d'implication personnelle du locuteur (les textes « interactifs » montrent de nombreuses marques de première et deuxième personne, questions...) avec l'effet de contraintes de production en temps réel (dans les textes « interactifs », sens moins précis, vocabulaire moins varié, mots moins longs que dans les textes « édités », emploi de certaines formes de subordination plutôt que de nominalisations...). Biber trouve que cette dimension tend à séparer l'oral et l'écrit, la plupart des textes oraux montrant les caractéristiques du type « interactif », et la plupart des textes écrits les caractéristiques du texte « édité ». Avec les lettres de F.G., il semble qu'on se situerait dans un entre-deux intéressant, entre interactif et édité car, bien que les lettres semblent montrer un degré important d'implication, on sait aussi à propos d'elles (Gayraud 2014) que le vocabulaire se diversifie avec le temps et inclut des formes plus rares, les nominalisations se font de plus en plus présentes par le biais d'averbales existentielles, et la syntaxe montre un bilan mitigé avec l'augmentation des subordonnées non fléchies, mais pas des relatives.

Chapitre 12. Attentes liées au genre

Chafe reconnaît lui-même qu'on ne peut opposer tous les écrits à tous les oraux, même en limitant ces derniers au prototype que serait la conversation orale.

« Far from there being one single kind of language that people speak and one other kind that they write, each of these two modes itself allows a multiplicity of styles. But, beyond that, there is a great deal of overlap between speaking and writing, in the sense that some kinds of spoken language may be very written-like, and some kinds of written language very spoken-like » (Chafe & Danielwicz, 1987).

Le contexte de production, le but du locuteur ou scripteur, et le thème général abordé sont parmi les paramètres exerçant une influence sur les formes employées. Ces paramètres permettent, comme nous l'avons vu, d'analyser certaines marques montrant l'implication de l'auteur dans le processus communicationnel de la rédaction, mais pas seulement ; nous proposons que le degré d'intégration de l'information peut en dépendre lui aussi, au moins partiellement.

Demandons-nous encore une fois : pourquoi écrit-on des lettres, en particulier quand il s'agit de la seule manière que nous avons de communiquer avec quelqu'un ? Une réponse intuitive serait : pour donner de ses nouvelles - accompagnées souvent de notre appréciation des événements -, pour s'enquérir de celles du destinataire, et réagir à celles que l'on a déjà eues. C'est un discours centré sur soi, son expérience, sur l'autre, sur la relation, ce que l'on a désigné par le terme d'implication. Dans l'absolu, le texte n'est pas tenu de désigner et décrire des objets, faits, événements du monde extérieur à la relation, même s'il le peut. C'est ce que l'on attend en revanche d'un texte journalistique ou académique, qui doit nous renseigner sur des thèmes variés, éventuellement étrangers à nos vies quotidiennes, et souvent en déployant un nombre limité, fixé à l'avance, de mots ou de lignes. L'auteur est amené à introduire des référents en les qualifiant en même temps, non seulement parce que l'écrit offre la possibilité d'une information plus dense, mais aussi parce que le lecteur s'attend à ce que le journaliste connaisse et dise la vérité détaillée - on appelle d'ailleurs couramment le journal télévisé, qui est de l'écrit oralisé, « les informations ». D'après Charaudeau (2006) :

« il s'agit pour le journaliste de rapporter les faits de la façon la plus précise possible, avec [...] un point de vue de narrateur externe qui tenterait de décrire fidèlement la succession des faits, et de mettre en évidence (ou à suggérer quand il n'en a pas la preuve) la logique d'enchaînements entre ceux-ci. »

Dans l'épistolaire, a-t-on nécessairement besoin de structurer l'information de manière similaire ? D'abord l'auteur de la lettre n'a en général pas de limite imposée dans la longueur de son texte (sauf éventuellement matérielle), et peut donc, s'il le souhaite, occuper plus d'espace, établir la référence dans un premier temps et l'enrichir en information dans un deuxième. Ensuite, certaines thématiques - la santé, la famille, le travail - sont particulièrement attendues dans la correspondance entre proches, et peuvent être introduites par des détachements, en général à gauche, phénomène courant dans les lettres de F.G. comme on l'a vu. Nous pensons que ces thèmes attendus, conventionnels, et le savoir commun entre auteur et destinataire, forment une sorte de cadre pour la référence ; si les référents susceptibles d'être introduits appartiennent, tous ou en majorité, à ce cadre référentiel, c'est-à-dire s'ils sont accessibles à tous les deux du fait de conventions et d'un savoir commun partagé, alors il n'est pas nécessaire de les caractériser en détail à chaque fois qu'ils sont évoqués. À l'extrême, dans certaines conditions, on peut ne plus expliciter la référence même, ce qui peut constituer une stratégie de « cryptage » de la référence, comme il apparaît dans une lettre de 2000 dont nous transcrivons un extrait

ici. Ce texte est remarquable - c'est la seule parmi les 62 lettres dont nous disposons à présenter cette particularité - du fait qu'aucun sujet grammatical n'y est réalisé par un SN, ce qui lui donne un caractère fortement confidentiel. Cette absence de sujet SN aurait pu à la rigueur être attendue dans une lettre courte centrée sur un seul thème discursif, mais la lettre en question, avec 84 propositions, est longue ; quant au nombre de thèmes abordés, il apparaît mystérieux au lecteur étranger à la relation entre F.G. et le destinataire, du fait notamment du brouillage de la référence.

73. Qu'est ce qui m'attendait sur la table, en remontant de l'ergo ? J'étais contente en sachant que c'était toi, mais n'est crainte car une fois pris connaissance du contenu directi on ...p. Ni vu ni connu, et je ne sais rien, tu connais mon amie surnommée [nom] ? tu vois qui est ce ? tu te souviens ce qui lui arrive ? J'ai bien peur pour qu'elle fasse une bêtise, et je ne le voudrais pas, bref je ne sais guère quoi lui enseigner, car très embêtant. Ne se met elle pas (ou ne jette t elle) pas dans la gueule du loup ? car malheureusement et souvent – ils – savent y faire. N'est ce pas un piège les bonnes paroles ?

Un premier référent, introduit implicitement par une question (« qu'est-ce qui m'attendait »), est accessible au lecteur par la situation de communication dans laquelle la patiente s'exprime - correspondance privée, qui implique non seulement d'écrire des lettres mais aussi d'en recevoir - ainsi que par le contexte postérieur. En effet, dans la seconde phrase, on rencontre un « c'était toi » construit sur le modèle d'une clivée dont la seconde partie est sous-entendue, qu'on pourrait compléter en « c'était toi qui m'avais écrit » ; puis l'évocation d'un « contenu » dont la patiente a pris connaissance. On comprend donc assez aisément que F.G. fait référence à la lettre précédente de son ou sa partenaire, à laquelle elle répond ; mais cette absence d'évocation directe, suivie de l'expression figée « ni vu ni connu » et de la négation « je ne sais rien », indique d'emblée l'aspect confidentiel, et du thème (la lettre), et de ce qui peut en être dit.

La suite introduit un autre référent en position d'objet dans une question vérifiant l'état du savoir commun entre la patiente et son destinataire : « tu connais mon amie surnommée [nom] ? ». Les deux questions suivantes exercent la même fonction et portent sur le même référent, auquel on peut reconnaître maintenant un rôle de thème discursif. Le lecteur ne disposant pas de ce fonds de connaissances communes, en revanche, ne peut que rester perplexe par rapport à l'identité de [nom] et à la nature de ce qui est désigné par « ce qui lui est arrivé » ; et ce qui suit dans la lettre n'apporte qu'un éclairage très vague, par le

biais de nominalisations comme « une bêtise », « les belles paroles », d'expressions figées comme « se jeter dans la gueule du loup », et d'un pronom de troisième personne dont l'antécédent n'est pas explicité : « - ils - savent y faire ». L'encadrement de ce pronom par des tirets est intéressant en ce qu'il semble souligner, d'une part, le caractère étranger de ce « ils » à la situation de communication, et par là le regard critique et la distanciation de la patiente par rapport aux personnes à qui il est fait référence ; et d'autre part la connivence entre auteur et destinataire, la première accentuant par ces tirets l'effet de « pointage » du pronom et assumant que cela suffira pour que, dans le cadre établi par le thème discursif, le destinataire retrouve de lui-même le référent adéquat. À ce titre, il serait sans doute enrichissant d'investiguer plus en détail le rôle de structures subordonnées dans des périphrases de type « ce qui lui est arrivé », ainsi que celui des tirets que la patiente semble utiliser de manière personnalisée, à des fins communicatives diverses et selon une tendance croissante au fil des ans.

Notre analyse montre un rapport assez net entre implication et contenu informationnel explicite : avec une plus grande implication de l'auteur, du destinataire et de leur savoir commun, le besoin de référence explicite diminue, le texte est plus « interactif » selon la terminologie de Biber. L'extrait descriptif présenté et brièvement analysé en (56) montre exactement la tendance contraire, avec une moins grande implication, et une plus grande précision référentielle. Les deux lettres concernées ont été rédigées à quelques mois d'écart seulement ; on peut donc imaginer que les capacités de la patiente entrant en jeu dans la rédaction sont à peu près égales entre ces deux moments. Il est alors frappant de constater à quel point les capacités stylistiques de la patiente sont préservées et efficaces, en ce qu'elles lui permettent de s'adapter avec succès à des buts pragmatiques variés. Gadet (2007) déclare que

« Toutes les langues connaissent ainsi des usages linguistiques diversifiés, reflétés dans l'usage d'un locuteur unique » (p137) ;

Tous les locuteurs d'une langue sont « pluristyles », et l'exemple de F.G. montre si besoin est que cette dimension du langage guide et forme encore l'expression dans des conditions de production extrêmes.

Chapitre 13. Organisation dialogique

L'information dans les lettres est donc structurée par l'implication de l'auteur et du destinataire, et par les attentes liées au genre ; nous nous demandons à présent si l'organisation textuelle à un niveau « macro » peut elle aussi avoir une influence sur la structuration de l'information et les stratégies potentielles. En effet, les lettres s'enchaînent linéairement, une lettre écrite à un instant t apportant des réponses à celle qui la précède et ouvrant des perspectives pour la suivante, dans un schéma qui évoque quelque peu le découpage hiérarchique des dialogues oraux en échange, interventions initiatives ou réactives, et actes. D'après Roulet (1999) :

« on a bien affaire à un échange, mais un échange dont les interventions initiatives et réactives sont décalées dans l'espace et dans le temps » (p168).

Ce décalage spatio-temporel aurait deux conséquences : d'une part, l'alternance des tours de parole comme dans la conversation orale n'est pas possible - poser dans une lettre une question, attendre la réponse du destinataire, puis poser une seconde question, et ainsi de suite, rendrait la communication pour le moins lente et laborieuse. Dans une même lettre, il y a donc juxtaposition d'interventions initiatives ou d'interventions réactives. D'autre part, cette ré-organisation séquentielle des interventions initiatives et réactives - ainsi que les limitations de la mémoire humaine - nécessite que l'auteur reformule chaque intervention initiative issue de la lettre précédente avant d'y répondre. Roulet (1999) illustre cette organisation avec le schéma suivant, où E représente l'échange, I1, I2... sont des interventions initiatives, R1, R2... des interventions réactives, et les crochets marquent la reprise de l'intervention initiative :

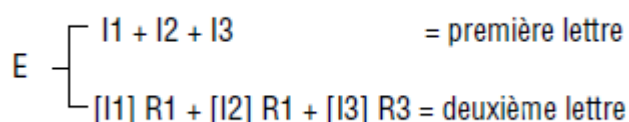


Figure 2: structure de l'échange dans les lettres. Roulet, 1999

Dans les lettres de F.G., la reformulation d'interventions initiatives antérieures est parfois introduite explicitement par des verbes de communication (c.f. « vous dites » dans l'extrait suivant), ou des verbes cognitifs (« je vois / j'apprends que »), mais il semble que plus souvent elle se passe d'une telle introduction explicite. Dans l'extrait suivant, la première phrase rappelle directement des référents ou événements de la vie du destinataire,

en commençant par le SN « vos jeunes » ; cela correspond à [I1] dans notre schéma, bien que le SV « ont du mérite » apporte déjà un commentaire (donc une réaction) de la patiente. Les trois phrases suivantes constituent l'essentiel de la réaction R1, dans laquelle le référent [les enfants du destinataire] a valeur de thème. Ce référent y reste bien défini et est réactivé par deux occurrences du pronom anaphorique « ils » ; ainsi, cognitivement disponible, il est en mesure de tenir un rôle de sujet implicite dans la question avec détachement « et les études, toujours contents ? ». On reconnaît là une phrase averbale avec sujet implicite, dont on peut penser que l'interprétation est rendue possible (ou au moins facilitée) du fait de son appartenance à R1. Puis vient l'évocation de [I2] avec un « et oui » introducteur qui fonctionne comme une confirmation d'une intervention précédente par le destinataire, dont le contenu serait : « les enfants [de la patiente] ont changé ». La réaction R2 est initiée par le SN constitué du nom propre [nom], qui lui aussi se fait bientôt implicite, et laisse place à une ellipse dans la dernière proposition de la phrase « et comme vous dites fait jeune fille ». à nouveau, il est envisageable que l'ellipse soit rendue plus aisément interprétable du fait de son appartenance à R2. Il serait intéressant d'étudier la répartition des SN dans les lettres afin de savoir si on les retrouve essentiellement dans les interventions initiatives - celles de la patiente ou celles, rappelées par elle, du destinataire - et si les phénomènes d'effacement du sujet sont plus courants dans les interventions réactives.

74. Vos jeunes ont bien du mérite d'aller en [lieu] en vélo. Comme ça au moins ils apprécient le paysage, mais ils doivent avoir mal aux gambettes quand ils arrivent !!! A chacun son plaisir. Et les études, toujours contents ? Et oui, les enfants ont bien changé. [nom] aura 15 ans le 15 septembre, et comme vous dites fait jeune fille.

En somme, la dimension d'intégration / fragmentation de l'information que nous nous sommes proposé d'étudier ne constitue pas la meilleure approche pour comprendre quelles stratégies F.G. a pu mettre en place pour optimiser son expression verbale dans la limite de ses ressources. Cela semble cependant possible en ayant recours à d'autres dimensions et concepts, qui reposent eux-mêmes sur d'autres conceptualisations des rapports entre oral et écrit, où ces deux modalités ne s'opposent pas nécessairement mais peuvent montrer des similarités : implication de l'auteur et du destinataire, contenu attendu en fonction du genre, organisation dialogique en termes d'interventions et de réactions. Nous avons vu l'importance de ne pas s'en tenir à l'implication des ressources cognitives

seules dans la production du texte ; la patiente n'est pas « soumise » passivement à ses limitations cognitives, elle choisit elle-même des structures syntaxiques qu'au départ nous n'aurions pas considérées comme économiques (dislocations par exemple), mais qui se révèlent fort utiles pour lui permettre de s'adapter à divers buts pragmatiques. Cette constatation peut-être banale en apparence prend son importance si on considère le côté éthique de tout questionnement sur les troubles du langage et de la communication et leur rééducation, ce que nous aborderons dans la conclusion générale de ce mémoire.

Conclusion

Le locked-in syndrome transforme radicalement la vie des patients et de leur entourage. Changer son mode de communication principal de l'oral vers l'écrit, en particulier un écrit atypique reposant sur des mouvements autres que ceux des mains, n'est pas une mince affaire. Au niveau cognitif, la phase d'exécution motrice plus longue peut être plus demandeuse en ressources, notamment en mémoire de travail. Par ailleurs, le patient dépend de l'accès à son dispositif pour communiquer, cet accès étant déterminé pour certains par l'institution dans laquelle ils vivent, le temps accordé à l'écriture pouvant donc être limité et fractionné. Or, parfois, il s'agit du seul moyen ou du moyen principal dont ils disposent pour rester en contact avec certains proches ; dans ces conditions, nous avons voulu savoir si, sur le long terme, un patient développerait des stratégies pour optimiser son expression tout en limitant ses ressources. Nous avons analysé les lettres de F.G., patiente LIS depuis 30 ans, sous l'angle de l'organisation informationnelle. Nous avons constaté que la longueur des lettres augmentait avec le temps, et que l'emploi de structures syntaxiques permettant une plus grande intégration de l'information ne constituait vraisemblablement pas la stratégie adoptée par la patiente pour « en dire plus avec peu de mots ». Il semblerait plus utile d'aborder ces textes sous l'angle de l'implication de l'auteur et du destinataire, celui du genre, et celui de l'organisation dialogique du texte, ce qui fait sens quand on considère l'importance primordiale, dans le LIS, de la correspondance dans le maintien de la relation entre patient et entourage.

Faut-il enseigner aux patients LIS employant des MCAA, des techniques pour exprimer en économisant leurs moyens, et si oui, comment ? Au niveau de l'organisation de l'information, nous devons nous poser la question des motivations que pourrait avoir un patient pour structurer l'information de ses lettres autrement que ce qu'il ferait peut-être spontanément, et du prix que cela lui coûterait - en termes de ressources cognitives et aussi d'autonomie, de bien-être. En effet, si une personne se retrouve, de par sa condition, soudainement privée de conversation spontanée orale, n'est-il pas compréhensible qu'elle oriente l'emploi de son MCAA vers une re-création de l'oral, étant donné l'importance de cette activité dans nos vies quotidiennes ? Nous avons vu que par certains aspects, la « fragmentation » trouvable dans les lettres pouvait s'inscrire dans une organisation dialogique du discours, avec forte implication de l'auteur et du destinataire, qui nous

semble essentielle si le but pour le patient est avant tout de maintenir une relation avec ses proches. Le besoin de communication, avec tout ce qu'elle comprend d'intimité et de créativité dans le développement du ressenti personnel, est essentiel et urgent ; le patient LIS pourrait percevoir comme une intrusion le fait qu'un rééducateur étranger à sa vie et ses problématiques tente de lui enseigner une « meilleure » façon d'organiser sa prose, même au nom de l'économie de mouvements.

Supposons toutefois que l'on mette en place des séances dispensant des conseils techniques concernant les structures syntaxiques susceptibles de condenser l'information. Par exemple, enseigner et exercer les différentes fonctions des phrases verbales pourrait constituer une piste intéressante, du fait de leur souplesse d'insertion dans le contexte (le sujet peut être explicite, implicite, absent), et de leur richesse fonctionnelle (description, narration). Mais ces séances exigeraient de mobiliser des concepts et opérations métalinguistiques, qui ne sont pas nécessairement à la portée de chacun. D'abord, il faut pouvoir évaluer le niveau de maîtrise métalinguistique du patient, qui peut varier en fonction de la scolarisation et de la pratique ultérieure de l'écrit. Ensuite, cela pourrait représenter une surcharge pour des patients présentant des troubles cognitifs notamment en matière d'attention et de mémoire. En effet, un travail métalinguistique requiert d'identifier adéquatement certaines structures, de les étiqueter et de les manipuler mentalement, ce qui peut décourager un patient en difficulté et le pousser à éviter l'écriture. En somme, un programme rééducatif visant à améliorer l'efficacité communicative est pensable, mais devrait viser une catégorie précise de patients : demandeurs, sans troubles cognitifs majeurs, qui investissent fortement et spontanément l'activité d'écriture, surtout au cas où existent des buts s'étendant au-delà du maintien essentiel de la relation avec les proches : écrire des articles de presse ou de blog, un livre, etc.

Alternativement, assurer l'accès régulier et prolongé des patients à leurs MCAA est une nécessité, peut-être évidente, mais sur laquelle on ne saurait trop insister. En effet, le processus d'élaboration et de planification du texte est complexe, long, et a lieu tout au long de la rédaction. Un patient qui veut élaborer l'expression de sa pensée ne devrait pas se sentir limité par le temps, ou être interrompu fréquemment, au point de s'interdire ou de limiter les pauses dédiées à la planification, à la création de brouillons, à l'évaluation, à l'édition. Dans cette même perspective, il serait intéressant de faire le point sur les possibilités d'édition qu'offrent les MCAA informatiques actuels, au cas notamment où l'utilisateur voudrait agir sur l'organisation textuelle de ses productions, en changeant

l'ordre de séquences textuelles par exemple. L'avènement des logiciels de traitement de texte a effectivement présenté l'avantage considérable, par rapport à des outils plus anciens comme la machine à écrire, de pouvoir sélectionner et effacer, déplacer, ou modifier des morceaux plus ou moins conséquents de texte sans avoir à saisir à nouveau une page entière. De telles opérations sont-elles rendues accessibles aux personnes dont la mobilité des mains fait défaut ?

En définitive, toutes les adaptations que sont capables de montrer les patients LIS face à leur handicap ne devraient pas faire passer au second plan le rôle actif de l'entourage et des soignants dans leur communication. Comme souvent dans la pathologie du langage et de la communication, il s'agit déjà d'offrir au patient de bonnes conditions de production et de montrer un effort accru de coopération et d'interprétation ; ce sont là des initiatives par lesquelles on lui propose une base solide pour développer sa capacité d'expression de façon créative, efficace et variée.

Bibliographie

Apothéloz, D. (1997). Les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations. *Logique, discours et pensée. Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize*. Textes recueillis par D. Miéville et A. Berrendonner. Berne : Peter Lang, 1997, pp. 183-217.

Baddeley, A. (1992) La mémoire humaine, théorie et pratique. Presses Universitaires de Grenoble.

Bauer, G., Gerstenbrand, F., & Rumpl, E. (1979). Varieties of the locked-in syndrome. *Journal of Neurology*, 221(2), 77–91.

Beaudoin N., De Serres L. (2010). Le Locked-in Syndrome ou syndrome de dédifférentiation motrice. Repéré à <http://cirrie.buffalo.edu/encyclopedia/fr/article/303/>

Biber, B. (1986). Spoken and Written Textual Dimensions in English: Resolving the Contradictory Findings. *Language*, 62(2). 384-414

Blanche-Benveniste, C., Bilger, M., Rouget, C., Van den Eynde, K., Mertens, P. (1990). Le français parlé : Études grammaticales, Paris : éd. du C.N.R.S.

Blasco-Dubelco, M. (1999). Les dislocations en français contemporain. Étude syntaxique. Paris : Honoré Champion

Bourdin, B., Fayol, M. (1994). Is written language production more difficult than oral language production? A working memory approach. *International Journal of Psychology*, 29 (5), 591–620.

Caron, B. (1998). La focalisation. *Faits de langues*, 11-12, 205-217. DOI : 10.3406/flang.1998.1210

Chafe, W. (1982). Integration and involvement in speaking, writing and oral literature, dans D. Tannen : Spoken and written language: Exploring orality and literacy (p.35-53), Norwood, N.J. Ablex.

Chafe, W., Danielwicz, J. (1987). Properties of spoken and written language. Technical Report n°5. California Univ., Berkeley. Center for the Study of Writing.

Chafe, W., Tannen, D. (1987). The relation between written and spoken language. *Annual Review of Anthropology*, 16. 383-407

Chafe, W. (1992). Information flow in speaking and writing. Dans P. Downing, S.D. Lima & M. Noonan : The linguistics of literacy (p.17-29), Amsterdam : Benjamins.

Charaudeau, P. (2006). Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérivés. *SEMEN 22*, repéré sur : URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Discours-journalistique-et.html>

Creissels, D. (2006). *Syntaxe générale une introduction typologique*, Paris, Hermès - Lavoisier

Doble, J. E., Haig, A. J., Anderson, C., & Kats, R. (2003). Impairment, activity, participation, life satisfaction and survival in persons with locked-in syndrome for over a decade. *Journal of Head Trauma Rehabilitation*, 5, 435–444.

Flower, L., & Hayes, J. R. (1981). A cognitive process theory of writing. *College composition and communication*, 365-387.

Gadet, F. (2007). *La variation sociale en français*. Paris : Orphrys

Galbraith, D. (2009). Cognitive models of writing. *Gfl-journal*, 2(3), 7-22.

Garrard, P., Bradshaw, D., Jäger, H.R., Thompson, A.J., Losseff, N., Playford, D. (2002). Cognitive dysfunction after isolated brain stem insult. An underdiagnosed cause of long term morbidity. *Journal of Neurology, Neurosurgery and Psychiatry*, 73,191-194

Gayraud, F. (2000). *Le développement de la différenciation oral / écrit vu à travers le lexique* (Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2). repéré à : theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=235&action=pdf

Gayraud, F., Martinie, B., Bentot, E., Lepilliez, A., Tell, L., Cotton, F., Rode, G. (2014): Written production in a case of locked-in syndrome with bilateral corticopontic degeneration, *Neuropsychological Rehabilitation: An International Journal*, DOI:10.1080/09602011.2014.975253

Katz, R. T., Haig, A. J., Clark, B. B., & DiPaola, R. J. (1992). Long-term survival, prognosis, and life-care planning for 29 patients with chronic locked-in syndrome. *Arch Phys Med Rehabil*, 73(5), 403-8.

Kellogg, R. T. (1996). A model of working memory in writing. In C. M. Levy, & S. Ransdell (Eds.), *The science of writing: Theories, methods, individual differences and applications*.(p. 57–71). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.

Lefeuvre, F. (1999). La temporalité des nominalisations prédicatives, *Verbum* 26(3). 311-326

Lefeuvre F., Nicolas D., (2004). La phrase nominale existentielle et la distinction télélique / atélique, *Revue de Semantique et Pragmatique*, 14 (14), 101-119. <halshs-00138090>

Leon-Carrion, J., van Eeckhout, P., Dominguez-Morales Mdel, R., Perez Santamaria, F.J. (2002). The locked-in syndrome: a syndrome looking for a therapy. *Brain Injury*, 16(5), 71-82.

Lulé, D., Zickler, C., Häcker, S., Bruno, M.A., Demertzi, A., Pellas, F., Laureys, S., Kübler, A.(2009). Life can be worth living in locked-in syndrome. *Progress in brain research*, 177, 339-351.

Marin, B., Legros, D. (2008). Psycholinguistique cognitive. Lecture, compréhension et production de texte. De Boeck.

Mithun, M., Wallace, C. (1999). What are S, A and O? *Studies in Language* 23(3). 569-606.

Plum, F., & Posner, J. B. (1982). The diagnosis of stupor and coma. New York: Oxford University Press.

Prévost, S. (2006). Topicalisation, focalisation et constructions syntaxiques en français médiéval : des relations complexes. D. Apothéloz, B. Combettes, F. Neveu : Les linguistiques du détachement, (p.427-439). Nancy, France. Peter Lang, Sciences pour la communication. <halshs-00567244>

Reinhart, T. (1981). Pragmatics and linguistics : an analysis of sentence topics. *Philosophica* 27 (1). 53-94

Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. (2008). Grammaire méthodique du français. PUF

Roulet, E., (1999). La description de l'organisation du discours. Paris : Didier

Rousseaux, M., Castelnot, E., Rigaux, P., Kozlowski, O., & Danze', F. (2009). Evidence of persisting cognitive impairment in a case series of patients with locked-in syndrome. *Journal of Neurology, Neurosurgery & Psychiatry*, 80(2), 166-170.

Schnackers, C., Majerus, S., Goldman, S., Boly, M., Van Eeckhout, P., Gay, S., et al. (2008). Cognitive function in the locked-in syndrome. *Journal of Neurology*, 255(3), 323–330.

Seron, X. (2007). La mémoire de travail : du modèle initial au buffer épisodique. Dans G. Aubin, F. Coyette, P. Pradat-Diehl, C. Vallat-Azouvi. *Neuropsychologie de la mémoire de travail* (p.13-33). Marseille : Solal

Söderholm, S., Meinander, M., Alaranta, H. (2001). Augmentative and alternative communication methods in locked-in syndrome. *Journal of Rehabilitation Medicine*, 33, 235-239

Stark, E (2000). Antéposition et marquage du thème (topic) dans les dialogues spontanés. Dans C. Guimier. *La thématization dans les langues* (p.337-358), actes du colloque de Caen, Peter Lang Sciences pour la communication

Tannen, D. (1985). Relative focus on involvement in oral and written discourse. Literacy, language, and learning: The nature and consequences of reading and writing, 124-147.

Table des illustrations

Figure 1: Tronc cérébral et nerfs crâniens. Boutillier B., Outrquin G.....	11
Figure 2: structure de l'échange dans les lettres. Roulet, 1999.....	55

Table des matières

Sommaire.....	5
Introduction.....	6
Partie 1 : Locked-in syndrome, écriture, et cognition.....	8
CHAPITRE 1. INTRODUCTION.....	9
CHAPITRE 2. UNE AFFECTION NEUROLOGIQUE GRAVE.....	9
1.Symptômes.....	9
2.Étiologies et espérance de vie.....	10
.....	11
3.Communication.....	11
CHAPITRE 3. MODÈLES DE PRODUCTION ÉCRITE.....	13
1.Le modèle princeps de Flower et Hayes (1980, 1981).....	13
2.Kellogg et la mémoire de travail.....	14
3.Haut niveau, bas niveau.....	15
CHAPITRE 4. ORGANISATION DE L'INFORMATION.....	16
1. Intégration, fragmentation : l'oral et l'écrit.....	16
2. Dislocation et clivées.....	17
2.1.Dislocations	18
2.2.Clivées.....	20
3.Les phrases averbales.....	21
Partie 2 - Étude de cas et méthodologie.....	23
CHAPITRE 4. LA PATIENTE.....	24
1.Historique.....	24
2.Communication.....	24
3.Évaluation neuropsychologique.....	25
CHAPITRE 5. MÉTHODOLOGIE.....	27
1.Principes généraux.....	27
2.Sujet léger.....	28
3.Intégration de l'information.....	29
3.1.épithètes et attributs.....	29
3.2.Disloquées et clivées.....	31
4.Averbales et ellipses.....	31
Partie 3 - Résultats.....	34
CHAPITRE 7. SUJET LÉGER.....	35
CHAPITRE 8. INTÉGRATION / FRAGMENTATION DE L'INFORMATION.....	37
1.épithètes / attributs.....	37
2.Dislocations et clivées.....	38
CHAPITRE 9. AVERBALES ET ELLIPSES.....	42
Partie 4 - Discussion.....	46
CHAPITRE 10. LIMITES MATÉRIELLES.....	47
CHAPITRE 11. IMPLICATION VS DÉTACHEMENT.....	48
CHAPITRE 12. ATTENTES LIÉES AU GENRE.....	51
CHAPITRE 13. ORGANISATION DIALOGIQUE.....	55
Conclusion.....	58
Bibliographie.....	61

Table des illustrations.....	64
Table des matières.....	65

MOTS-CLÉS : communication, locked-in syndrom, langage écrit, syntaxe, handicap

RÉSUMÉ

Les patients atteints de locked-in syndrome souffrent d'une paralysie sévère qui les oblige à employer des moyens de communication alternatifs basés sur l'écrit. Ces dispositifs étant longs et laborieux à mobiliser, nous nous demandons si un patient peut développer des stratégies d'organisation de l'information afin d'exprimer sa pensée de façon optimale tout en réduisant le coût de l'exécution motrice. Nous analysons les lettres d'une patiente atteinte de LIS sur une période de 9 ans en nous basant sur le modèle que propose Chafe (1992) du flux d'information à l'écrit (moins de respect de la contrainte du « sujet léger » qu'à l'oral, et plus grande intégration de l'information grâce au choix de certaines structures syntaxiques). Nos résultats indiquent que la patiente ne semble pas baser sa stratégie sur une plus grande intégration de l'information, mais probablement sur une plus grande implication de ses destinataires dans l'interprétation du sens, sur la mobilisation de savoirs partagés, et sur l'organisation dialogique du texte. Nous concluons par quelques recommandations en matière de rééducation de la communication chez les patients LIS.

KEYWORDS : communication, locked-in syndrome, written language, syntax, handicap

ABSTRACT

Patients affected with locked-in syndrome suffer from a severe paralysis that leaves them with no other option than using alternative communication methods based on writing. Using such devices can be lengthy and laborious, therefore we investigate whether a patient can develop information organisation strategies in order to optimally express their thoughts while reducing the cost of motor execution. We analyse the letters of a LIS patient on a time period of 9 years, according to Chafe's model (1992) of information flow in written language (more violations to the « light subject » constraint when compared to spoken language, and increased information integration thanks to the use of certain syntactic structures). Our results show that the patient does not appear to use a strategy based on increased information integration, but rather, it seems, on increased implication of her readers in meaning interpretation, on the mobilisation of shared knowledge, and on dialogic organisation of the text. We conclude with some recommendations regarding the re-education of LIS patients' communication.